Edition du Centre - ISSN IIII - 0074

Le Soir D'ALGERIE
www.lesoirdalgerie.com
Quotidien indépendant

● IL CONCERNERA LES WILAYAS LES PLUS IMPORTANTES

Vaste mouvement dans le corps des walis

● Une vingtaine de walis seraient concernés par ce changement qui interviendra après un Conseil des ministres restreint qui marquera la rentrée politique du chef de l'Etat.

PAGE 3

● RAPPORT SUR LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN 2015

L'Algérie gagne 10 places

● L'Algérie a été classée en 2014 au 83e rang mondial sur 188 pays dans le développement humain, selon le rapport mondial 2015 du Programme des Nations-Unies pour le développement (Pnud).

PAGE 3

● TOURISME À EL TARF

Des hôtels vides à El Kala, bousculade à la frontière tunisienne

PAGE 5

Photos : DR

● BOULANGERIES EN CONGÉ

Un mois d'août sans pain

PAGE 4

● MAKHLOUFI MÉDAILLÉ D'ARGENT SUR 800 M ET QUALIFIÉ POUR LES DEMI-FINALES DU 1 500 M

L'arbre qui cache la forêt

PAGE 14

MERCREDI 17 AOÛT 2016 - 14 DHOU AL-QI'DA 1437 - N° 7873 - PRIX 15 DA - FAX : RÉDACTION : 021 67 06 76 - PUBLICITÉ : 021 67 06 75 - TÉL : 021 67 06 51 - 021 67 06 58

PERISCOOP
Soirperiscoop@yahoo.fr
Mercredi 17 août 2016 - Page 2

Un jour, un sondage

Vérifiez-vous systématiquement la date de péremption des produits alimentaires avant de les acheter ?

☐ OUI ☐ NON ☐ Sans opinion

Avez-vous déjà commencé la préparation de la prochaine rentrée scolaire de vos enfants ?

Résultat sondage

OUI :	NON :	S. OPINION :
25,2%	58,1%	16,7%

Les tractations de Mokri

Officiellement, le MSP n'a pas encore tranché la question de sa participation aux prochaines législatives. En coulisses, le son de cloche est tout autre puisque, dit-on, Abderrezak Mokri a, d'ores et déjà, entamé des consultations avec d'autres partis islamistes en vue d'éventuelles listes communes.

Bureau de liaison en attente

Des dizaines de bureaux de liaison d'entreprises étrangères travaillant avec l'Algérie sont toujours dans l'expectative.

Et pour cause : les nouveaux textes régissant cette activité ne sont toujours pas connus.

DIGOUTAGE
Par Arris Touffan

Néant, géant

Quand tu lis les pages culturelles des journaux nationaux, tu remarques illico que l'activité principale en matière de culture chez nous, c'est le festival. On ne commence pas par une humble activité et une fois raffermie et maîtrisée, on passe à la vitesse supérieure, le festival étant le stade supérieur de tout ça. Non, on saute du néant au festival, sans hésitation aucune. Et du coup, tu as toutes sortes de festivals. Celui de la figue fraîche, du couscous en boîte de Pandore, du raï demi-saison, de la derbouka du Souf, de la laine cybernétique, du lait caillé de Blida, du soliloque politique, du burnous, de la chéchia, du cinéma noir et blanc, du théâtre des opérations, du cinéma hollywoodien, bollywoodien, nollywodien et j'en passe. Mais quand tu cherches quelles activités sous-tendent ces festivals, il y a comme un courant d'air qui se lève....

A. T.
arrisetouffan@yahoo.fr

SOIT DIT EN PASSANT

«Mort ou vif» !

Par Malika Boussouf
malikaboussouf@yahoo.fr

Il est des jours comme ça où les réactions à un thème abordé nous confirment, à propos de ce dernier, qu'il est inépuisable. Il y a quelques jours, une réflexion sur les pulsions de vie et de mort qui influencent les actes de chacun m'a permis de dire mon inaptitude à rejoindre le clan des partisans de la peine de mort. Lorsque parmi les messages que je reçois il s'en trouve un qui ne s'égare pas de l'esprit de la chronique, je me dis que le partager serait bien.

Voici ce que m'écrit un lecteur dont je tairai le nom sous le titre «Mort ou vif» !

«Au-delà des meurtres d'enfants (dont les auteurs méritent la mort, dissuasive ou pas — non pas par vengeance mais par crainte de récidive — au pays du pardon, on est vite dehors), la peine de mort n'est pas applicable en Algérie car la justice est aux ordres et rien ne ressemble plus à un coupable qu'un innocent. Cas du professeur Bensaâda de Constantine, condamné à mort alors qu'il enseignait à l'étranger. Cas de Houria, la chrétienne de Saïda, que l'on voulait convertir au tribunal. Cas de tous les Algériens qui osent pointer une oreille ou respirer (même sur facebook). Bien sûr, les islamistes sont là pour faire monter la mayonnaise.

On attend déjà les coupables pour en faire de joyeuses fournées. On danse déjà sur les échafauds. On entraîne au tir les pelotons, en rêvant de faire sauter les têtes des moindres opposants, et aux islamistes on accordera quelques athées, taghouts et chrétiens désignés. Ce sera leur lot de consolations. La description ne vous plaît pas ? J'en suis sûr — mais l'Algérie est telle quelle : raciste, intolérante et sans pitié.

Pas plus tard qu'hier, un ami me disait à propos de Rio : «L'Algérie dépense plus de 30 milliards et pas une médaille — je lui ai répondu même avec 300 milliards, il n'y aura pas de médailles, j'ai vécu dans le monde du sport algérien et, malheureusement, les voyages ne reviennent pas aux meilleurs chronos. Si dans le sport, il n'y a déjà pas de justice, comment celle-ci pourrait-elle exister dans les tribunaux ?» Peu importe que la description me plaise ou non, ce que j'aime, c'est l'idée de partager un sentiment. Une colère par exemple !

M. B.

IL CONCERNERA LES WILAYAS LES PLUS IMPORTANTES

Vaste mouvement dans le corps des walis

Abdelaziz Bouteflika présidera, dans les tout prochains jours, un Conseil des ministres restreint qui sera consacré à l'examen de la situation économique du pays. C'est ce que nous apprenons de source bien informée. Cette réunion, qui aura également à se pencher sur la situation générale du pays, au plan social entre autres, donnera certainement le coup d'envoi officiel de la rentrée.

Kamel Amarni - Alger (Le Soir) - Avec les réunions du Conseil des ministres, ces «conseils restreints» constituent, depuis 2014 notamment, les plus importants rendez-vous où se prennent les décisions les plus lourdes, ou plutôt à travers lesquels ces mêmes décisions sont annoncées par Bouteflika.

C'est une sorte de «réunion de crise», que Bouteflika avait convoquée, par exemple en décembre 2014, pour examiner la situation induite par la chute brutale des prix des hydrocarbures, ou encore, à deux ou trois reprises, pour passer à la loupe «la situation sécuritaire», en plus de quelques autres conclaves tout aussi restreints et où il était question de la révision de la Constitution.

Durant le troisième mandat, Bouteflika réunissait également ce type de conseils au sommet, en y convoquant les responsables des plus hautes institutions du pays et, généralement, consacrés à l'examen de la situation générale du pays, particulièrement à l'époque de la grande tempête, dite de «printemps arabe», qui frappait toute la région.

L'importance de ces réunions et leur impact sur le pays sont considérables. Davantage que le programme électoral du quatrième mandat ou du programme du gouvernement Sellal, c'est le fameux Conseil restreint du 23 décembre 2014 qui constitue la base de travail de l'exécutif, sur tous les plans.

C'est ce Conseil restreint qui a déterminé les secteurs prioritaires comme l'industrie, l'agriculture, le tourisme, l'énergie, etc. et qui a, également, institué la nouvelle politique économique du pays ainsi que les restrictions significatives des dépenses de l'Etat, des importations, et ce souci permanent d'explorer toutes les possibilités de faire rentrer de l'argent au pays.

C'est de ce Conseil, au fait, que sont inspirées les deux dernières lois de finances et toutes les mesures inhérentes comme les augmentations des prix des carburants et de l'électricité, etc. Il faut donc s'attendre à ce que le prochain Conseil annonce de nouvelles décisions, au plan économique et social, et dont l'impact sera immédiat sur le pays. Bouteflika, qui a toujours redouté le front social, tente ainsi d'anticiper les événements pour contenir la situation et s'épargner toute mauvaise surprise à la rentrée sociale qui pointe à l'horizon.

Photos : DR

La liste de ces changements serait même fin prête.

Ce sera certainement la préoccupation majeure de la réunion du gouvernement ce mercredi 24 août, la première après les congés du gouvernement Sellal. Mais ce ne sera pas tout. Selon nos sources, Bouteflika compte marquer cette rentrée par une grande annonce, celle d'un vaste mouvement dans le corps des walis.

La liste de ces changements serait même fin prête, nous confie-t-on de mêmes sources, prévoyant un changement d'une ampleur équivalente à celle du tout dernier mouvement effectué en juin 2015 et qui concernait pas moins de 35 wilayas. Si l'on ne nous révèle pas tous les détails, l'on nous confie, cependant, que ce mouvement en préparation touchera une vingtaine de wilayas et, contrairement à l'été 2015, il concernera, cette fois, en premier lieu les plus importantes d'entre elles : Alger, Oran, Constantine, Sétif, en plus de Bouira, Sidi-Bel-Abbès, El-Taref, Djelfa et Skikda. Pour ne citer que ces dernières.

Ce mouvement sera ensuite suivi de la traditionnelle réunion gouvernement-walis, prévue en septembre à Alger. Au cours de cette réunion, le Premier ministre devra donner la nouvelle feuille de route de l'exécutif pour faire face à une situation de crise économique et financière que Bouteflika en personne qualifie de «très difficile».

Les walis auront ainsi des missions d'ordre économique auxquelles ils ne sont traditionnellement pas habitués mais, également, une autre mission, celle où ils ont, par contre, toujours joué un rôle de premier plan, la préparation et l'organisation des élections.

Or, celles prévues dans seulement quelques mois, à savoir les législatives en mai 2017 et les locales vers octobre ou novembre de la même année, sont considérées comme extrêmement déterminantes par le pouvoir lui-même.

K. A.

IN GUEZZAM ET TAMANRASSET

Onze contrebandiers arrêtés par les forces de l'ANP

5 contrebandiers ont été arrêtés lundi à In Guezzam et 6 autres, à Tamanrasset par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) qui ont également saisi des produits destinés à la contrebande, indique mardi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) a arrêté 5 contrebandiers près des frontières à In Guezzam (6e RM) le 15 août 2016 et saisi 1 camion citerne, chargé de plus de 40 000 litres de carburant et 2 véhicules tout-terrain, chargés de 12,7 quintaux de denrées alimentaires, destinés à la contrebande, ainsi que 2 téléphones satellitaires», précise le MDN.

A Tamanrasset, un autre détachement «a appréhendé 6 contrebandiers et saisi 2 véhicules tout-terrain et 19 détecteurs de métaux».

Par ailleurs, des détachements de l'ANP et des éléments des Gardes-frontières «ont appréhendé 40 immigrants clandestins, dont 3 de nationalité marocaine à Bab El -Assa (2e RM), Adrar (3e RM), In Amenas (4e RM) et Tamanrasset (6e RM)», ajoute-t-on de même source.

APS

RAPPORT SUR LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN 2015

L'Algérie gagne 10 places

L'Algérie a été classée en 2014 au 83e rang mondial sur 188 pays dans le développement humain, selon le rapport mondial 2015 du Programme des Nations-Unies pour le développement (Pnud).

Younès Djama - Alger (Le Soir) - Le pays améliore ainsi son classement en gagnant dix places par rapport à l'année 2013 (93e place). Au niveau du continent africain, l'Algérie devance la Libye (94e), la Tunisie (96e), ou encore le Maroc (126e) place. Trois pays africains ferment le classement : Érythrée (186e), République centrafricaine (187e) et le Niger (188e).

Le rapport rassemble de façon quasi-exhaustive et analyse les données sur les secteurs de la santé, de l'éducation et de la formation, de l'emploi et des dispositifs de création d'emplois, des activités et des revenus, et de la participation sociale.

«Les progrès du développement humain de l'Algérie sont incontestables puisque elle s'est hissée à la 83e place du classement mondial (sur 188 pays), dans le groupe des pays à développement humain élevé, s'est félicitée en février dernier Cristina Amaral, représentante résidente du Pnud en Algérie, lors du lancement, le 1er février 2016, du Rapport national sur le développement humain (2013-2015) ayant pour thème «Quelle place pour les jeunes dans la perspective du développement humain durable en Algérie ? par le Conseil national économique et social (Cnes) avec la collaboration du Pnud.

Le portefeuille de programmes de développement du Pnud en Algérie s'articule autour de cinq grands thèmes prioritaires : le développement humain et la lutte contre la pauvreté ; la consolidation de la bonne gouvernance, y compris l'égalité entre les genres ; l'Energie et la préservation de l'environnement ; la prévention des catastrophes naturelles ; l'autonomisation des femmes.

L'action du Pnud en Algérie est coordonnée par le ministère des Affaires étrangères et sa Direction générale des relations multilatérales. Le Pnud agit dans le cadre de son Programme de pays 2012-2014 qui a été préparé conjointement avec les autorités algériennes et approuvé par le conseil d'administration de l'organisation en janvier 2012.

Le travail peut-il renforcer le développement humain ?

Le Pnud définit le développement humain, comme étant «l'élargissement des choix offerts à chacune et à chacun, en se préoccupant de la richesse de la vie humaine et non pas simplement de la richesse des pays». La notion de développement humain fait référence au «développement des individus pour les individus et par les individus, par la création de capacités humaines, par l'amélioration de leur vie et par leur participation active aux processus qui déterminent leur vie». Elle «transcende» les approches traditionnelles du développement des ressources humaines, des besoins essentiels et du bien- être humain.

Le travail joue un rôle de consolidateur de la société.

Le travail est un élément fondamental de ce processus. Ainsi, le rapport sur le développement humain s'intéresse à la manière dont le travail peut renforcer le développement humain, «sachant que le monde du travail évolue à grande vitesse et que d'importants défis restent à relever en matière de développement».

Le lien entre travail et développement humain n'est pas automatique, signale le Pnud. En effet, la qualité du travail, les conditions de travail, la valeur sociétale du travail, entre autres, sont autant d'éléments qui entrent en jeu.

En somme, le fait d'avoir un emploi ou non est important, mais d'autres aspects le sont tout autant.

Aussi, le rapport du Pnud souligne que le travail joue un rôle de consolidateur des sociétés. Fondamentalement, le travail libère le potentiel humain, la créativité humaine, l'esprit humain.

Y. D.

BOULANGERIES EN CONGÉ

Un mois d'août sans pain

La plupart des boulangers sont en vacances. En l'absence de l'application de la réglementation des dates de fermeture estivale de ces commerces, les consommateurs triment pour trouver du pain. Un scénario qui se répète pourtant, chaque année.

Rym Nasri - Alger (Le Soir) - Le temps du mois d'août, les Algérois ne seront pas attirés par les odeurs du pain chaud, des croissants ou encore des brioches qui s'échappent des boulangeries. Encore une fois, ces commerçants sont pour la plupart, partis en congé au même moment.

Dans certains quartiers, les consommateurs éprouvent beaucoup de mal à trouver du pain. Sur les quelques boulangeries qui sont encore en activité à Belouizdad, plusieurs d'entre elles ont baissé rideau pour le congé annuel.

Les rares boulangeries restées ouvertes, connaissent de longues files d'attente. Elles ne désemplissent pas de la matinée et bénéficient ainsi de la fermeture des boulangeries voisines. A l'entrée d'une boulangerie pas très loin du marché T'nache, des clients arrivent à peine à s'extirper du magasin. Un sac en plastique plein de baguettes de pain à la main, ils quittent les lieux triomphants. Ils viennent de «décrocher» le pain nécessaire pour le déjeuner, le dîner et même pour les tartines du petit-déjeuner du lendemain.

Il est midi tapante, une masse humaine attend toujours à l'intérieur de la boulangerie. «La prochaine fournée ne va pas tarder», lance le vendeur, histoire de faire patienter ses clients. Tout près du comptoir, une vieille femme attend son tour. De grosses gouttes de transpiration perlent sur son visage déjà suffisamment sillonné par les rides.

Elle saisit un bout de son foulard et s'essuie le front puis les yeux, avant de balbutier quelques mots, vraisemblablement des prières. «La famille algérienne ne peut pas se passer du pain et les boulangeries ferment toutes en même temps», déplore-t-elle, lasse d'attendre sous des températures aussi élevées.

Photos : DR

Le pain, une denrée rare au mois d'août.

Même scénario à El Biar sur les hauteurs d'Alger, où la majorité de ces commerces sont fermés pour la même raison. «Pour acheter le pain, il faut partir le matin sinon vous ne risquez pas d'en trouver», assure Malek, un jeune El Biarois. Selon lui, ici les boulangeries restées ouvertes en ce mois d'août, ne confectionnent le pain que pour la demi-journée.

A Bab El-Oued, presque toutes les boulangeries sont fermées. Paradoxalement sur les trottoirs des marchés du quartier, des corbeilles posées à même le sol, débordent de baguettes. Ici, les revendeurs de pain ne chôment pas. Les corbeilles de pain se vident vite. Souvent, la baguette est proposée à 15 dinars. «Avec quelques graines de nigelle dessus et la baguette est cédée à 15 dinars», s'indigne une jeune femme.

Les consommateurs ne se soucient plus des conditions d'hygiène ou du prix de la baguette. Pour eux, l'essentiel est de trouver du pain à mettre sous la dent.

En ce mois où la baguette du boulanger devient presqu'une denrée rare, le pain traditionnel gagne du terrain. Afin d'éviter les longues files d'attente dans les quelques boulangeries ouvertes, les consommateurs se rabattent sur la galette ou le matlou'e.

Les quelques grandes surfaces de la capitale concentrées toutes à l'Est, constituent également une autre alternative pour certains Algérois, notamment ceux qui possèdent un véhicule.

Ry. N.

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DU POLISARIO

Portrait d'un jeune Sahraoui des territoires occupés

Certains Algériens prennent quelque peu de haut ces hommes du désert du Sahara occidental pensant que les conditions géographiques, historiques et sociopolitiques de la région ne leur ont pas permis de se tremper solidement dans la pensée politique. Erreur. Certains jeunes loups de ce pays sont aussi affûtés en politique que les vieux communistes de chez nous.

En discutant, par ailleurs, avec un jeune Sahraoui d'El Ayoun dans les territoires occupés de ce Sahara, on ne peut que revisiter l'histoire de l'Algérie de la fin des années 1950. Le jeune Sahraoui en question n'a que 21 ans. M'Barek El Fahimi, nous l'avons rencontré, fortuitement, aux alentours de la résidence de l'IAP (Institut algérien du pétrole) de Boumerdès, lieu d'hébergement des militants du Polisario et des cadres de la RASD qui participent à la 7e université d'été.

En clair, personne ne nous l'a présenté pour faire de Com politique. M'Barek, qui a fait le trajet El Ayoun, Boumerdès pour participer à ce conclave de formation politique se définit comme journaliste électronique bénévole «car la RASD n'a pas encore les moyens pour nous employer». En fait, il fait ce qu'il peut pour occuper les réseaux sociaux et diffuser l'actualité de son pays et par là même, sensibiliser l'opinion publique autour de la cause de son peuple. Avec le cheminement de la discussion, nous nous retrouvâmes à faire le bilan de la lutte du peuple sahraoui.

«Pas d'université dans les territoires occupés, le Maroc ne veut pas d'une population cultivée»

M'Barek est obligé de se déplacer au Maroc pour s'inscrire à l'université. «Le Maroc ne veut pas construire d'universités au Sahara occidental car il ne veut pas que la population se modernise et s'arme de savoir.» Tiens, comment se comportent les enseignants marocains avec les jeunes Sahraouis ? C'était un sujet comme un autre pour commencer la discussion. «Les enseignants du royaume tentent de faire passer l'idéologie et le discours politique marocains qui disent que le Sahara occidental est marocain.

Or, l'histoire et le droit international prouvent le contraire. Pour notre part, nous nous efforçons, toujours, de discuter avec eux pour leur dire que leur discours est fallacieux. Des fois, nous avons à faire à des enseignants qui croient à notre cause. Il existe, en effet, à l'intérieur du royaume des partis politiques et des citoyens qui appuient le droit de notre peuple à l'autodétermination. Le mouvement

"En Avant" qui avait, en 1970, à sa tête Brahim Serfaty et un groupe de militants gauchistes ont pris des positions qui les honorent. Au sein de ces forces politiques, il y a des enseignants. Il y a donc à l'intérieur du Maroc des voix, des enseignants notamment, qui sont en notre faveur.»

«L'Algérie a soutenu l'Afrique du Sud qui est à des milliers de kilomètres»

Nous abordons avec M'Barek, qui a toujours une réponse à défendre, le volet politique lié au soutien de l'Algérie au droit des Sahraouis à l'autodétermination. Les autorités marocaines disent que l'Algérie appuie le Polisario pour des raisons de visées sur les potentialités économiques du Sahara occidental. Or, le soutien de l'intelligentsia algérienne à la cause de votre pays émane de l'histoire récente de l'Algérie qui a resurgi, avec le soutien de grands nombres de pays du tiers monde, en tant qu'Etat-nation sur la base d'un principe de droit international à savoir le droit à l'autodétermination de chaque peuple, droit pour lequel le peuple algérien a lutté et payé le prix fort.

Que répondez-vous aux sujets marocains qui vous disent que l'Algérie vous soutient pour des intérêts économiques ? La réponse commence par ironie «Même si un cycliste tombe de son vélo dans le royaume, les autorités marocaines imputeront la faute à l'Algérie. Secundo, l'Algérie a tout le temps soutenu les mouvements de libération à travers le monde où elle n'avait aucun intérêt économique.

Les Marocains disent que l'Algérie soutien le Sahara car elle veut un passage vers l'Océan atlantique, nous leur disons que l'Algérie avait soutenu les combattants de l'Afrique du Sud qui luttaient contre l'apartheid alors que ce pays se trouve à des milliers de kilomètres d'elle. Le soutien de l'Algérie se base sur le droit international qui n'est en faveur ni de l'Algérie, ni du Maroc. Ce droit considère aussi que notre pays est encore sous domination coloniale.»

Les résultats arrachés par la diplomatie sont plus importants que ceux arrachés par les armes

Au cours de la discussion avec M'Barek, nous n'avons pas décelé chez ce jeune un caractère de «va-t-en guerre» ni de l'extrémisme. Il ne cultive pas non plus de l'animosité pour construire son discours politique. Chez lui, la parole est pondérée et lucide. A travers son choix pour le travail diplomatique du Polisario et de la RASD, il prend position d'un homme pragmatique.

M'Barek El Fahimi.

Lors de l'université d'été du Polisario de l'année passée, nous avons discuté avec des jeunes Sahraouis. Ils nous ont dit deux choses.

Premièrement, ils nous ont affirmé «nous sommes lassés d'attendre des négociations avec un pays, le Maroc en l'occurrence qui n'en veut pas, il faut que le Polisario reprenne les armes pour libérer notre pays». Deuxièmement, ils ont laissé entendre que l'année 2016 est cruciale pour la cause sahraouie.

Que pensent, en général à ce sujet, vos concitoyens des territoires occupés ? «Il est clair que dans chaque société existent des avis divergents. Je pense que les Sahraouis ont une expérience révolutionnaire singulière. Pourquoi ? Les Sahraouis ont mené une lutte armée contre l'occupant marocain. Bien entendu, c'est le Maroc qui a imposé ce combat armé au peuple sahraoui.

Ce pays a envahi le Sahara, il a massacré des populations et il a jeté en prison ses fils. Une fois l'économie du Maroc ayant été atteinte et des centaines de soldats emprisonnés, le gouvernement marocain a demandé le cessez-le feu. Mais ce je voudrais souligner plus encore, c'est le fait que les acquis enregistrés par notre cause par la voie du combat politique sur la scène diplomatique sont plus nombreux et plus importants que ceux arrachés par les armes. Pour preuve, le nombre important de reconnaissances enregistrées par la RASD. De plus, la communauté internationale fait montre, de plus d'intérêt à notre lutte. Nous avons réussi à isoler le gouvernement marocain au niveau régional et international.

Plus important encore le Maroc, est en confrontation permanente avec ses pays voisins, l'ONU, l'Union africaine, le Parlement européen, et ce, grâce à notre combat sur la scène politique et à la résistance pacifique des populations des territoires occupés.

Dernier exemple dans le domaine du combat politique, la demande du Maroc à exclure notre jeune république de l'UA avant d'intégrer cette organisation panafricaine qui est suivie d'une cuisante défaite du régime marocain.» Le choix du combat, M'Barek le situe sur le terrain politique et la résistance pacifique.

Abachi L.

TOURISME À EL TARF

Des hôtels vides à El Kala, bousculade à la frontière tunisienne

C'est le paroxysme de la ruée des touristes algériens vers la Tunisie.

En effet, selon les dernières statistiques actualisées, hier, par la Police des frontières (PAF), «ce sont plus de 250 000 Algériens qui se sont rendus en Tunisie, depuis la fin du Ramadhan, via le poste-frontière d'Oum T'boul, alors que pour l'autre poste d'El Ayoun, réservé, prioritairement, pour le passage des marchandises, le nombre des touristes avoisine les 50 000 personnes qui ont effectué les démarches d'usage pour passer les frontières afin de rallier les établissements hôteliers tunisiens».

«La taxe du droit de passage, de 30 DT, imposée par les Tunisiens aux touristes non résidents, depuis 2015, ne semble pas décourager, outre mesure, nos compatriotes, nonobstant les innombrables et récurrents mouvements de protestations que connaissent les postes douaniers dans toutes les wilayas frontalières de l'Est algérien. Au contraire, ces jours-ci, ce sont des files de voitures atteignant les 10 km qui sont visibles au niveau des deux postes. Pire, pour le seul week-end dernier, en plus des milliers de voitures, ce sont plus de 100 bus pleins à craquer qui ont passé les frontières. Des sommes colossales en monnaies étrangères sont, ainsi et de fait, transférées légalement, en cette période de vaches maigres et d'austérité. C'est toute la politique et stratégie touristique du pays qui est mise à rude épreuve et qu'il faudra revoir de fond en comble», a affirmé, avec dépit et résignation, un cadre de la Direction du tourisme qui a préféré garder l'anonymat.

La diplomatie reprend les devants.

Dans le même registre, l'ambassadeur d'Algérie en Tunisie, M. Hadjar, a indiqué, hier, à notre confrère du site d'information arabophone *Erem News* que «des discussions sont en cours avec la partie tunisienne afin d'éviter une altération préjudiciable aux excellentes et historiques relations des deux pays». Et ajoute que «la taxe de 30 DT est, dans son essence, une décision souveraine tunisienne et dont notre pays n'est pas concerné. Mais, compte tenu des bonnes relations entre les populations des deux frontières qui sont même familiales, les Tunisiens furent les premiers à réclamer l'abrogation de la décision de ladite taxe».

L'ambassadeur a révélé, par ailleurs, qu'«un groupe de travail, drivé par le consul général en Tunisie, a été mis sur pied il y a quelques jours dans l'objectif de coordonner les efforts de concertation avec les frères tunisiens pour arriver à un résultat satisfaisant pour les deux pays concernant le devenir de la taxe de 30 DT, et ce, sans tomber dans la surenchère médiatique. C'est une question qui se résout dans le cadre d'accords diplomatiques».

Un été sans touristes dans la wilaya d'El Tarf

«Les 18 établissements touristiques avec leurs 1 800 lits, en activité, que compte la wilaya, tournent au ralenti. Le taux d'occupation des chambres ne dépasse pas les 30%», a affirmé un gérant d'un hôtel sis au centre de la ville balnéaire d'El Kala, qui est pratiquement devenue, fait historique et anachronique, durant cette période estivale, une ville morte.

Les prix exorbitants pratiqués par l'ensemble des hôteliers, la médiocrité des prestations, le surenchérissement des produits de large consommation, la saleté des plages autorisées à la baignade qui sont dépourvues de sanitaires, d'électricité et d'eau potable, constituent, indéniablement, les principales causes qui ont fait fuir les touristes vers le pays voisin, la Tunisie.

Photo : DR

La taxe ne décourage pas les Algériens.

Quoi qu'il en soit, le tourisme qui est une industrie, en soi et à part entière, attend toujours une volonté politique majeure pour lui donner ses lettres de noblesse et lui permettre de prendre son plein essor en cette conjoncture économique difficile et délicate pour le pays.

Daoud Allam

EN MOYENNE, QUATORZE PERSONNES DÉCÈDENT AU QUOTIDIEN SUR LES ROUTES

Encore un été meurtrier

L'Algérie enregistre annuellement une moyenne de 4 000 décès et une cinquantaine de milliers de blessés sur les routes. Les dispositifs mis en place par le gouvernement pour diminuer de l'hécatombe routière restent sans résultats.

Salima Akkouche - Alger (Le Soir) - Encore un été meurtrier sur nos routes. Les services de la Gendarmerie nationale ont enregistré 15 accidents de la circulation dont trois mortels et douze corporels dans la journée de lundi. Les unités de la Protection civile, elles, ont enregistré 14 décès pour la même journée.

Dans leur dernier communiqué, les services de la Protection civile ont relevé que du 7 au 13 août en cours, 2 952 interventions ont été effectuées suite à 1 586 accidents de la circulation ayant causé le décès de 43 personnes et 1 930 autres blessées, traitées et évacuées vers les structures hospitalières. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Béjaïa avec 7 personnes décédées et 66 autres blessées prises en charge.

En moyenne 4 000 personnes décèdent annuellement et une cinquantaine de milliers sont blessées suite à près de 67 accidents de la circulation par jour. Une agence d'assurances nous assure avoir traité 25 dossiers d'assurances liés aux accidents de la route depuis le début de ce mois d'août. La saison estivale, nous indique-t-on, enregistre un plus grand nombre d'accidents.

L'insouciance des conducteurs, notamment les jeunes, est pour beaucoup dans cette macabre situation. Le site «Info trafic Algérie» créé sur le réseau social Facebook pour informer sur l'état du trafic routier est devenu, avec le temps, submergé par des posts sur des accidents.

L'état de nos routes, notamment l'autoroute Est-Ouest, serait, selon beaucoup d'internautes, à l'origine de nombreux accidents.

L'excès de vitesse, les dépassements dangereux, les manœuvres risquées, ou encore le non-respect de la priorité et de la vitesse limitée dans les agglomérations en sont les principales causes. Des plans du gouvernement «anti-terrorisme routier» ne manquent pas pourtant. Des éléments de la gendarmerie et de la Sûreté nationale sont déployés sur les routes pour sévir contre l'insécurité routière.

Radars, voitures banalisées, barrages et durcissement des peines n'arrivent, cependant, pas à venir à bout des comportements dangereux.

Le gouvernement mise, cependant, sur de nouvelles mesures notamment les mouchards et le permis à points. Mohamed Lazouni, président de l'association nationale de prévention routière, estime qu'il existe une défaillance énorme dans la formation au niveau des autoécoles où l'on se contente de dispenser un apprentissage sur la manipulation et où l'on n'enseigne même pas la position ergonomique de la conduite. Il rappelle que la loi 87/09 a introduit dans son article 21 l'éducation à la sécurité routière dans les établissements scolaires. Celle-ci, dit-il, n'a jamais vu de textes d'application. «Si nous avions commencé à l'époque l'enseignement de l'éducation de la sécurité routière, nous aurions eu aujourd'hui une génération éduquée à la sécurité routière et au respect du code de la route», estime cet expert.

De son côté, Atika Maameri, présidente de la Fédération des associations des handicapés moteurs, joint sa parole à celle de Lazouni et appelle à l'introduction de l'éducation routière dans les programmes scolaires. «Avoir une formation de base dès le jeune âge est élémentaire», estime-t-elle.

La Gendarmerie nationale et le ministère de l'Education nationale ont signé une convention cette année pour former les jeunes écoliers à la prévention routière. Ces services devraient dispenser des cours dans les établissements scolaires lors des heures creuses pour former les petits au respect du code de la route.

Le projet devrait s'élargir aux autres wilayas du pays.

S. A.

LES JEUNES DEMEURENT LES PLUS CONCERNÉS

Prise en charge de plus de 5 000 toxicomanes durant le 1er trimestre 2016

Le bilan de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLDT) pour le 1er trimestre de 2016 est pire qu'il en a l'air. Il n'est que la partie visible de l'iceberg car le nombre total de toxicomanes non déclarés n'est pas près d'être connu.

Naouel Boukir - Alger (Le Soir) - Dans son rapport trimestriel, l'ONLDT parle de près de 5 350 toxicomanes ayant bénéficié d'une cure médicale et thérapeutique durant les trois premiers mois de 2016.

En allant un peu plus dans le détail de ces chiffres, ce sont principalement et particulièrement les tranches jeunes qui sont concernées. Le classement des toxicomanes pris en charge suivant leur catégorie d'âge a révélé des statistiques catastrophiques : 39,57% sont âgés de 16 à 25 ans, 36,73% de 26 à 35 ans, 18,58% sont âgés de plus de 35 ans et 5,12% ont moins de 15 ans.

Concrètement, cette prise en charge a concerné 81,42% de toxicomanes ayant moins de 35 ans. Ces chiffres sont véritablement dramatiques sachant que les 5,12% âgés de moins de 15 ans, soit 274 personnes, sont des mineurs, susceptibles d'être ou pas scolarisés dans des collèges, voire au primaire.

Née souvent de la délinquance, la toxicomanie touche adolescents et préadolescents au sein même de leurs établissements scolaires, sinon dans leur entourage. Tout en rappelant que la déperdition scolaire et les mauvaises fréquentations constituent un autre facteur déclencheur de la consommation de drogues.

Pour ce qui est des profils des toxicomanes réceptionnés au niveau des centres de prise en charge, les statistiques recueillies auprès des services de lutte contre les stupéfiants, la gendarmerie, la police et les douanes attestent que 3 895 d'entre eux sont célibataires et 1 282 autres sont mariés, alors que 416 sont du sexe féminin. Manifestement, les jeunes célibataires sont doublement plus enclins à consommer de la drogue.

Toutefois, le véritable élément déclencheur de la toxicomanie est certainement le chômage pour les jeunes adultes ou même les étudiants. En effet, le bilan évoque que 56,28% du nombre total de ces toxicomanes sont sans emploi et 10,30% sont des étudiants. Evidemment, la disponibilité accrue des différentes formes de drogues à de bas prix, ces dernières années, n'est pas la principale ou du moins la seule cause majeure de l'accoutumance, mais il y a surtout le saisissant malaise socio-économique de ces jeunes au sein de leur société.

N. B.

SIDI-BEL-ABBÈS

Le ministre de la Santé intercède pour une intervention chirurgicale compliquée

Dans la journée de lundi dernier, le ministre de la Santé et de la Population, Abdelmalek Boudiaf, officiellement en congé, a effectué une visite pas du tout prévue et à une heure de relâchement (vers 12h30) au niveau du CHU de l'EPH de Sidi-Djilali et de la maternité de Sidi-Bel-Abbès. Son premier point de chute au niveau du CHU s'est fait au service de cardiologie dirigé par le médecin-chef Bendaoud.

Le ministre a fait un tour dans les salles et chambres des malades pour s'enquérir de la situation et de la prise en charge de ces derniers. Prêtant une oreille attentive aux préoccupations des patients, M. Boudiaf s'est intéressé à un cas plus compliqué que les autres. Il s'agit d'un malade âgé de 58 ans ayant eu un infarctus du myocarde avec des complications et qui nécessite une intervention chirurgicale dans un service spécialisé en chirurgie cardiaque dont ne dispose pas le CHU de Sidi-Bel-Abbès.

A ce sujet, Dr Bendaoud a assuré le ministre quant à l'urgence de ce cas expliquant qu'il est dans l'attente d'un accord d'évacuation vers d'autres wilayas et que celles d'Oran et Constantine ont répondu par la négative vu le nombre de leurs malades. Que les hôpitaux Mustapha-Pacha et celui de Bir-Mourad-Raïs n'ont pas encore répondu aux fax envoyés.

Devant ce dilemne, M. Boudiaf a demandé au Dr Bendaoud de saisir sur-le-champ, par fax, l'EHS (Etablissement hospitalier spécialisé) d'Alger, en soulignant que c'est sur demande du ministre. Chose qui s'est faite et la réponse était attendue d'une minute à l'autre.

Lors de cette visite au CHU, des malades se sont plaints de la lenteur des rendez-vous pour l'imagerie médicale et le scanner. Des instructions ont été données pour lever ces entraves.

Le ministre a visité les autres structures sanitaires (EPH de Sidi-Djilali et maternité) en ce mois d'août, période de relâchement vu que le personnel est en grande partie en congé. Mais cependant, de points noirs, il n'en a pas relevés laissant entrevoir un sentiment de satisfaction.

En dernière minute, nous avons appris que le malade de la cardiologie était dans l'après-midi d'hier en train d'être évacué vers Alger qui a donné son accord à la demande du ministre.

A. M.

AMÉNAGEMENT DE LA FAÇADE MARITIME

Un front de mer de 20 km pour Mostaganem

La ville de Mostaganem a souhaité réaménager son front de mer urbain afin d'améliorer le confort des promeneurs et de favoriser leurs déplacements.

Cet ambitieux projet repris par l'actuelle équipe de la municipalité n'est pas qu'une simple reconsidération des problèmes de circulation mais une réflexion de longue date s'inscrivant dans une démarche tournée vers l'avenir dépassant la seule période estivale.

Le plan d'urbanisme s'inscrit dans cette volonté de faire du front de mer le plus long du pays sur un itinéraire de 20 km et qui sera une véritable vitrine de cette wilaya côtière. Ce front de mer ralliera d'un côté le port de commerce à la station balnéaire de Sidi El-Mejdoub, et de l'autre, prolongera la partie déjà aménagée de la Salamandre jusqu'à la localité de Stidia, via les plages des Sablettes et Ouréah. Planifiée en plusieurs tronçons, la partie Est est en cours de réalisation depuis Sidi El Mejdoub. Sur le flanc ouest, la transformation du CW n°7A qui sera partiellement «englouti» par le nouveau boulevard, les travaux seront progressivement lancés.

Déjà la partie du front de mer du port commercial et de voyageurs est entamée puisque l'ancien mur sera progressivement démoli. Outre l'objectif d'apporter le traitement approprié au rivage miné par l'érosion marine, ce grand projet, vraisemblablement le plus étendu d'Algérie quant à la longueur de l'infrastructure, s'inscrit dans le cadre de la relance et de la promotion du secteur du tourisme à Mostaganem.

Les retombées et les dividendes, notamment en matière de commerce et de prestation de services qui ne tarderont pas à s'y greffer, n'en seront qu'appréciables et substantielles.

A. B.

ALGÉRIE TÉLÉCOM

Installation nouvelle de 9 stations MSAN à Mécheria et Aïn-Séfra

Le secteur de la poste et des technologies de l'information et de la communication dans la wilaya de Naâma connaît ces derniers temps de grandes améliorations et des progressions dans les nouvelles technologies.

Une grande opération d'envergure a été engagée dernièrement dans les deux villes poumons Mécheria et Aïn-Séfra, portant sur la réalisation de neuf nouvelles stations MSAN (multi-service Access Node ou le Nœud d'accès multiservice) ; un système d'une nouvelle technologie équipé d'un châssis comportant une diversité de cartes qui permet à travers des équipements de lignes et de commutations, d'offrir, outre une amplification à grande vitesse avec une flexibilité et une modularité, plusieurs services de qualité au moindre coût à la clientèle d'Algérie Télécom.

Des neuf stations, cinq ont été installées dans les quartiers populeux, Kaous Kouzeh, Bénamara, Boudou, Bouloufa et El-Amel dans la commune de Mécheria, alors que les quatre autres ont été réalisées dans les cités Cadi Mohamed, M'zi, Moulay-Hachemi et Haï Soumam à Aïn-Séfra, a-t-on appris des responsables du secteur.

Par ailleurs, le secteur a également connu des changements, des transformations et des rénovations dans tous les domaines, voire l'expansion et la restructuration de tous ses services en hautes technologies notamment l'extension et la dotation de nouveaux réseaux de lignes téléphoniques et d'internet à travers les communes de Naâma, Mécheria, A.B.Khélil et Moghrar portant sur une reception nouvelle de 1 056 paires de lignes numériques et d'une autre ligne de 1,2 km pour la ville de Mécheria, de même que le renforcement du réseau en fibre optique et l'aménagement et l'équipement de l'ensemble des structures dans diverses localités à l'exemple de Asla et Touadjer.

Dans le même sillage, un autre projet de 200 km de fibre optique reliant Naâma à Hadjerat-Lemguil (commune de Djéniène) est en cours de réalisation et dont 50% des travaux sont achevés.

Concernant les projets des structures d'accueil, Algérie Télécom a procédé à la construction d'un siège pour sa direction opérationnelle à Naâma et trois divisions commerciales à Moghrar, Asla et M.B.Ama, a-t-on encore appris des mêmes responsables.

B. Henine

UN AUTOCAR HEURTE UN ÂNE

Un mort et trente blessés à Béchar

Un grave accident de la circulation survenu tôt dans la journée de ce mardi 16 août, a causé la mort d'une personne et trente autres grièvement blessées ont été évacuées vers les hôpitaux de Béchar, a-t-on appris de la Protection civile de Béchar.

Le drame s'est produit au niveau de la RN 06 à hauteur du lieu-dit Benzireg situé à une cinquantaine de kilomètres au nord de Béchar, où un autocar en provenance de Chlef et à destination de Béchar, a heurté de plein fouet un âne et a fini sa course après un dérapage, en bas de la chaussée.

Le bilan est lourd, 30 blessés ont été évacués par les éléments de la Protection civile vers les hôpitaux de Béchar, alors qu'on déplore malheureusement le décès d'un militaire trentenaire.

Une enquête a été ouverte par la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances exactes de l'accident.

B. H.

BÉJAÏA

Enfin de l'électricité pour les habitants de trois villages d'Amalou

Trois villages de la commune d'Amalou, daïra de Seddouk, ont été enfin raccordés dans la journée de lundi au réseau de distribution d'électricité dans le cadre de la deuxième tranche du programme quinquennal 2010-2015.

Il s'agit des villages de Timessrine, Benijemhour et Tadarth Ouada qui ont accueilli avec joie cette nouvelle après plusieurs longues années d'attente. Les travaux de réalisation de raccordement au réseau électrique ont été entamés en novembre 2015 pour un délai de réalisation de 100 jours. La longueur du réseau est de 13 117 km alors que le nombre de poste est de 9 pour 149 foyers.

Cette cérémonie d'inauguration du raccordement au réseau de distribution d'électricité de ces trois villages de la daïra de Seddouk a été intégrée dans le programme des festivités de la commémoration de l'anniversaire du Congrès de la Soummam, note la cellule de communication de la wilaya dans un communiqué.

Pour rappel, la wilaya a programmé de nombreuses festivités pour marquer ce double anniversaire du congrès de la Soummam et de l'offensive du Nord-Constantinois. Dans le même sillage, des festivités commémoratives du 60e anniversaire du Congrès de la Soummam, le wali de Béjaïa annonce l'inauguration dans la même journée de lundi d'une Maison de jeunes au niveau de la localité de Felden dont les travaux ont été lancés au mois de juin 2015.

Sur place, le wali s'est engagé devant le président de l'APC de Chellata à prendre en charge le volet équipement de cette Maison de jeunes afin de faire profiter les jeunes de la région.

Le wali de Béjaïa, Ouled Salah Zitouni, a procédé également au raccordement à la fibre optique de l'annexe de l'APC de Chellata.

Une opération de raccordement à la fibre optique qui est en train de se généraliser à travers toutes les communes de la wilaya.

Le programme en cours d'exécution verra la pose d'un linéaire total de câbles de fibre optique de 76 km.Des dispositions ont été prises aussi pour le raccordement à la fibre optique dans les plus prochains jours des communes de Tamrijt, Feraoun, Smaoun, Tibane et Béni Maouche.

Intervenant lors du forum dédié à la célébration du 60e anniversaire du Congrès de la Soummam au niveau de la bibliothèque d'Ouzellaguen sous le thème «La participation des habitants au Congrès de la Soummam», Ouled Salah Zitouni a déclaré que «la réhabilitation du site où s'est tenu le congrès fera de ce lieu hautement historique, un lieu de pèlerinage pour les générations futures». «Un lieu qui retracera les pages glorieuses de la lutte armée et qui témoignera des sacrifices consentis par les moudjahidine et les martyrs de la Révolution», note le wali de Béjaïa dans son intervention.

Certains conférenciers se sont succédé à la tribune pour apporter leurs témoignages sur cet événement majeur dans le combat libérateur du pays dont l'historien, Mohamed Lahcène Zeghidi, Abdelhamid Amokrane, officié de l'ALN et ancien ministre des Affaires religieuses, le moudjahid Rachid Adjaoud ainsi que Cheikh Tahar Taâljet.

A. Kersani

KHEMIS MILIANA

Un vol de câble téléphonique pénalise tout le complexe hospitalier et ses environs

La mafia du cuivre vient encore une fois de frapper. En effet depuis mercredi dernier, l'hôpital, l'école paramédicale et tous les abonnés du secteur du centre de l'important quartier Dardara n'ont plus de tonalité, du coup pas d'internet ni autre intranet.

Tous les concernés ont pensé que ce n'était qu'une simple panne du réseau. Cependant au fil des heures, nombreux ont été les abonnés qui se sont rendus à l'agence Actel pour déposer une réclamation auprès du service concerné.

Renseignement pris, il s'est avéré qu'il ne s'agit pas d'une simple avarie dans le réseau mais bel et bien du vol d'un segment de câble de 124 paires qui, sectionné et tracté a été emporté en pleine nuit par des inconnus, privant ainsi tout un quartier.

Depuis, les équipes d'Algérie Télécom s'échinent à rétablir l'installation. Des vols similaires durent depuis des années, principalement à Khemis Miliana où le nombre de cas a toujours été le plus élevé, mais aussi ailleurs, à Sidi-Lakhdhar, à Djendel, à El Attaf et à travers d'autres communes mais de moindre fréquence.

Selon certains agents, il est arrivé très souvent où les câbles à peine réinstallés dans la journée, sont volés encore une fois la nuit même. Le nombre de plaintes déposées auprès des services concernés ne se comptent plus. Cependant des questions s'imposent : les habitants interrogés «n'ont rien vu, rien entendu», c'est l' «omerta». Pourtant, ce sont eux les premiers qui sont pénalisés. La seconde question et elle est d'importance est «que deviennent ces câbles ?» Ils ne sont pas réutilisés ailleurs en l'état. Le mobile de ces vols est le cuivre qui est extrait une fois l'enrobage brûlé en toute discrétion quelque part. Une fois ce cuivre recueilli, quelle destination prend-il ? Nul ne le sait.

Il y a quelques années, ce sont les câbles du réseau électrique qui se faisaient sectionner et voler par centaines de mètres. II est même arrivé une fois dans l'est de la wilaya où un des voleurs a été électrocuté. Cependant, depuis que les conducteurs de ces câbles ne sont plus faits de cuivre, mais d'un alliage inutilisable, les vols de câbles électriques ont cessé.

Ces vols sont éminemment préjudiciables pour l'abonné mais aussi pour Algérie Télécom qui enregistre, chaque année, des pertes sèches considérables dont la facture se chiffre à des milliards.

Selon certains échos, ce n'est pas que dans la wilaya de Aïn Defla où ces vols ont tendance à se normaliser, à se banaliser… Qu'en est-il ailleurs dans les autres régions du pays ? N'y a-t-il donc pas de solutions pour enrayer ce fléau ?

Karim O.

BLIDA

Arrestation de deux barons de la drogue à Bougara

Sur la base d'une information parvenue à la BMPJ de Bougara, à 25 kilomètres à l'est de Blida et faisant état de la présence d'individus connus dans le milieu de la drogue qui se trouvaient dans une résidence dans cette commune, les policiers avaient fait une descente mais à la vue de ces derniers, les dealers avaient pris la fuite.

Toutefois, c'est compter sans la vigilance des policiers qui sont arrivés à appréhender l'un des mis en cause, lequel a tenté de faire disparaître un sachet noir contenant une quantité de kif traité.

Il est à noter que la poursuite de l'enquête a permis l'identification et l'arrestation du deuxième mis en cause. Ils ont été présentés hier devant le procureur de la République du tribunal de Boufarik.

M. B.

EL-ATTAF

La mort par arme blanche d'un jeune homme soulève l'indignation de la population

Trois jours après le meurtre d'un jeune homme âgé de 21 ans, Ali Selaoui, agressé et tué d'un coup de couteau dans la nuit de dimanche à lundi, à 22 h 30, mort sur le coup, a suscité l'indignation générale de toute la population d'El Attaf et notamment le quartier Sidi Bouabida, qui a été le théâtre de ce drame qui a eu lieu à proximité de l'hôpital.

De nombreux citoyens ont eu le courage d'intervenir et ont immobilisé le meurtrier avant que les éléments de la gendarmerie ne viennent arrêter le criminel qui a été transféré vers les locaux de la brigade. On nous a indiqué que sans l'intervention rapide des agents de sécurité, l'auteur du meurtre aurait été lynché.

Réagissant à ce drame, le comité local du FFS, qui présente ses condoléances à la famille du défunt, nous a fait parvenir un communiqué dans lequel il dénonce une très importante dégradation du climat sécuritaire qui sévit à travers la ville d'El Attaf, chef-lieu de daïra, à tel point que la ville est qualifié de «Medellin», la ville colombienne où s'affrontent des bandes rivales qui sèment la terreur au sein de la population, sans que les autorités locales viennent mettre le holà à cette guerre des gangs. Selon des sources locales, tous les méfaits se commettent en plein jour, vente de drogue et boissons alcoolisées, vols et agressions compris.

Toujours selon ces sources, des correspondances ont été adressées une semaine avant ce crime et rien n'a été fait. Le FFS dénonce vigoureusement cet état de fait et interpelle à son tour les autorités locales et wilayales pour qu'un plan d'urgence soit mis en application et que la sécurité se réinstalle et permette aux citoyens de vivre dans la paix et la sérénité avant que la culture de la violence ne s'incruste et que des dérapages ne viennent à se produire.

K. O.

ORAN

Après la cocaïne, la marijuana

La capitale de l'Ouest reste l'un des parcours d'introduction de la drogue, comme souvent évoqué par les services de sécurité, qui mènent une lutte incessante dans ce domaine.

Après plusieurs affaires de saisies de cocaïne pure, voici que les services de police ont également intercepté une quantité de marijuana,-avons nous appris de sources proches des services de police.

3 individus ont été arrêtés dans ce cadre.

F. M.

AÏN-TÉMOUCHENT

Les élus de Béni-Saf sermonnés

Le chef de l'exécutif de la wilaya de Aïn-Témouchent a tenu, lundi dernier, une réunion, au siège de l'Assemblée populaire de Béni-Saf ayant regroupé les élus et les représentants de l'administration en présence des journalistes pour évoquer la situation de la gestion communale en relation avec le développement et les préoccupations des citoyens et la société civile.

D'emblée, le wali a abordé le conflit entre les élus de l'APC depuis plus de 4 années, ce qui s'est répercuté sur le retard en matière de développement et le blocage de l'administration.

Plusieurs griefs ont été évoqués par ce responsable, entre autres la saleté qui a terni l'image de cette charmante ville portuaire, du fait que les visiteurs eux-mêmes ont déploré son état lamentable,des amas d'ordures ont parsemé les décharges publiques sauvages dans les quartiers. Autre point évoqué, la quasi-totalité des cités sont plongées dans l'obscurité par manque d'éclairage public. Concernant la réalisation du programme d'aménagement de la ville, il a déploré la pose du carrelage sur les trottoirs alors que les travaux souterrains d'installation du réseau d'électricité n'ont pas été effectués comme en énonce la réglementation technique.

Au sujet de la gestion du patrimoine communal, il a dévoilé la mauvaise exploitation de ces ressources. Il a énuméré la location d'une grande aire au niveau de la plage des Puits à une personne physique pour une activité commerciale à raison de 20 millions de centimes et la location dérisoire des locaux commerciaux à 1 500 DA l'unité au lieu de 12 500 DA .

Sans ambages, il a ordonné à la police d'ouvrir une enquête. Revenant aux doléances des citoyens, il dira : «Je reçois les citoyens qui m'ont soulevé les problèmes rencontrés dans leur commune par manque d'ouïe attentive par les élus et une administration capable de répondre à leurs préoccupations.» Ainsi, il ne s'est pas empêché d' humilier certains responsables de négligence constatée en citant le cas de la pelouse synthétique posée récemment sur le terrain de football municipal et qui a été carbonisée par le feu alors qu'elle a coûté 4 milliards de centimes.

Poursuivant son réquisitoire,il a annoncé que les décisions de justice n'ont pas été bien exploitées par les élus et l'administration à des fins publiques. Il a mis en exergue la mauvaise gestion du dossier de l'habitat rural qui a soulevé une tempête dans cette ville lorsque des dizaines de citoyens se sont plaints devant le siège de la wilaya de Aïn-Témouchent pour dénoncer les élus. (Le chef de la daïra en congé) n'a pas été épargné par les critiques.

Le sujet d'actualité, loi 15/05 relative aux constructions illicites et l'application de la décision de démolition des centaines d'habitations ne sont pas conformes notamment dans les cités de Ghar el Baroud et Sidi Sohbi, dans ce cas le wali a exigé l'application rigoureuse de la loi.

L'autre administrateur à être critiqué est le directeur de la Conservation forestière,selon le wali, 10 personnes entre élus et administrateurs de cette commune sont poursuivies en justice. Il explosera : «Que les élus incompétents déposent leur démission. Si je reste à la tête de la wilaya de Aïn-Témouchent,je barre la route aux précédents élus incompétents pour prétendre à la gestion des communes.»

Au sujet de cette action du wali, elle a suscité deux réactions opposées. Une partie des citoyens voient que les pouvoirs publics ont réagi très en retard car ils ont été au courant de la situation catastrophique de la commune de Béni-Saf depuis longtemps par le bais des doléances des citoyens, de la presse écrite, le mouvement associatif et un élu qui a écrit une longue lettre ouverte demandant l'intervention du wali.

Les élus à quelques mois de la fin de leur mandat sont démissionnaires moralement et ont la tête ailleurs. Par contre, l'autre partie a apprécié cette visite de travail du wali pour servir de leçon aux futurs élus et sauver le reste de la commune et redonner l'espoir à ces citoyens intéressés par le développement.

Cette descente «musclée» du wali a été effectuée deux jours après la marche de l'écologiste de Béni-Saf vers Alger pour sensibiliser les citoyens au service de l'hygiène et la protection de l'environnement.

S. B.

Deux noyades à Béni-Saf

Deux nouvelles noyades ont été enregistrées par les services de la Protection civile de Béni-Saf, en ce début de semaine, précisément samedi dernier, la première à la plage du Puits et l'autre à Sidi-Boucif.

Les deux victimes dont la première originaire de Batna, âgée de 25 ans, et la seconde âgée de 9 ans, originaire de Biskra, se baignaient dans une mer agitée, les deux ont péri par noyade, leurs corps avaient été déposés à la morgue de l'hôpital de Béni-Saf.

Le nombre de décès par noyade s'élève à 8 cette année dont deux survenus dans des plages non autorisées à la baignade.

S. B.

Un jeune couple décède dans un accident de la route

Un grave accident de la route est survenu dimanche, aux environs de midi, sur la route entre Oued-Sebbah Es Saïda et Aïn El-Arbaâ et qui a coûté la vie à un jeune couple.

Selon des informations concordantes, le couple récemment marié roulait à bord d'un véhicule de marque Renault Kangoo, et se dirigeait vers la ville de Aïn El-Arbaâ, le mari (âgé de 28 ans) roulait à vive allure, sa voiture a heurté un arbre de plein fouet, lui et sa femme (22 ans) trouvèrent la mort sur le coup.

Les éléments de la Protection civile qui se sont rendus sur les lieux déposèrent les deux corps à la morgue de l'hôpital de Hammam-Bouhadjar.

Une enquête d'usage a été ouverte pour déterminer les causes de ce drame.

S. B.

Présentation et évaluation des contrats

(2e partie)

Par Tlamsi Chabane

a- Contrats de performance, contrats de gérance, contrats de gestion

Le projet accordé suivant ces formules juridiques comprend la gestion d'une compagnie de service public existante par une société de projet (SPV). Le contrat implique donc la reprise par la SPV du fichier clientèle de la compagnie publique, de ses engagements précédents, de son personnel actuel, et en particulier, du fardeau de la dette antérieure ainsi que de la situation financière fragile. Le contrat prévoit ou non des obligations de construction (ou de rénovation/amélioration/extension) et de financement par le privé. En vertu de ces contrats, la société de projet prend en charge les obligations de recouvrement et de facturation, et le service clientèle, en s'adressant directement aux clients (consommateurs finals du service). Les flux de revenus du projet proviennent d'une redevance basée sur la performance payée par la compagnie publique. La compagnie étatique de service public recourant aux contrats de management reflète souvent cette image d'une entreprise en difficulté financière et en proie à une multitude de déficiences comme la faible compétence opérationnelle et commerciale, le mauvais entretien, la médiocrité de la prestation de services. Les contrats de management sont souvent utilisés dans les secteurs de l'eau (compagnies étatiques en difficulté financière qui accusent un retard dans le raccordement des ménages au réseau d'approvisionnement en eau potable/réseau d'assainissement) et de l'énergie (compagnies d'électricité nationales qui souhaitent améliorer leur efficience opérationnelle et financière et se préparer, le cas échéant, à une privatisation partielle de la compagnie pour sauver celle-ci du dépôt de bilan). Cette privatisation partielle avec conditions (propriété des actifs demeure chez l'Etat) s'accompagne d'une introduction de systèmes de contrôle automatisé des processus et des opérations.

b- Concessions O&M (concessions de services)

Impliquent une structure organisationnelle plus sophistiquée et nécessitent parfois la mise en place d'une société ad hoc (société de projet) gérée par les investisseurs privés pour fournir des services d'exploitation et d'entretien d'infrastructures d'une autorité publique déjà existantes pour une période donnée pendant laquelle ils assument également des risques d'investissements significatifs, comme par exemple les réhabilitations majeures ou les mises à niveau technologiques. Les contrats O&M permettent par ailleurs au secteur public de transférer le risque commercial au secteur privé, d'une part, et de créer des incitations pour le secteur privé afin qu'il assure un recouvrement efficace des revenus et la réalisation d'un entretien régulier pour accroître la fiabilité des installations et en différer le renouvellement, d'autre part.

c- Les contrats de types : construction, exploitation et transfert (BOT), construction, propriété, exploitation et transfert (BOOT), conception, construction, financement et exploitation (DBFO), conception, construction, gestion et financement (DCMF), producteur d'électricité indépendant (PEI), construction, propriété et exploitation (BOO)

Ces concepts sont similaires et leur organigramme représente la structure typique des projets de PPP dans lesquelles :
- la construction ou la mise à niveau majeure, l'exploitation et l'entretien sont compris dans le scope des travaux ;
- le financement privé est mobilisé sous forme de financement de projets sans recours ou avec recours limité (project finance) ;
- une société ad hoc (appelée société de projet) est mise en place pour la répartition des risques et la gestion du projet qui consiste à construire (ou remettre en état), à exploiter une installation et fournir des services à une société de service public, à un prestataire de services (tel qu'un service de santé) ou aux usagers — production d'électricité, traitement des eaux, routes, hôpitaux, etc ;
- l'installation sera transférée ou non au secteur public au terme d'une période déterminée (comme l'indique parfois la lettre «T» située à la fin de l'abréviation).

d- Cessions, également dénommées «privatisations»

Les cessions supposent la vente d'une entreprise d'Etat au secteur privé. Il peut s'agir d'une cession totale, soit un transfert à 100%, ou d'une cession partielle, lorsque le gouvernement ne transfère qu'une partie de l'entreprise au secteur privé. Dans cette dernière configuration, le secteur public peut continuer d'intervenir dans le fonctionnement de l'entreprise privatisée en fonction du degré de contrôle transféré au secteur privé. En revanche, la privatisation totale n'est pas une forme de PPP dans la mesure où la privatisation totale implique le transfert définitif au secteur privé d'un actif appartenant antérieurement au secteur public, alors qu'un PPP implique nécessairement un rôle continu pour le secteur public comme un «partenaire» dans le cadre d'une relation continue avec le secteur privé. Les privatisations transfèrent l'entière responsabilité de l'exploitation, de l'entretien et de l'investissement au secteur privé.

Les contrats de management sont souvent utilisés dans les secteurs de l'eau et de l'énergie. Cette privatisation partielle avec conditions (propriété des actifs demeure chez l'Etat) s'accompagne d'une introduction de systèmes de contrôle automatisé des processus et des opérations.

Mécanismes de montage des accords de concession

Les contrats de type partenariat public-à-privé peuvent s'articuler autour de plusieurs contrats et sous-contrats (de sous-traitance par exemple). Outre le contrat principal de PPP qui est conclu entre l'autorité publique appelée concédant et le titulaire du contrat organisé en consortium de plusieurs entités privées appelé Concessionnaire (ce consortium doit s'organiser en société de capitaux créée sous forme de SPC (Special Purpose Company) ayant une responsabilité limitée et implantée dans le pays où est située l'autorité contractante qui attribue la concession, qui a pour objet la conception, la construction, le financement, l'exploitation et la maintenance de l'infrastructure conformément aux spécifications du contrat), de nombreux accords seront conclus à l'intérieur du Consortium, entre la SPV et les différents participants au projet de PPP.

Parmi les plus importants, on retrouvera :
- l'accord conclu entre la société de projet et son cocontractant EPC (ingénierie, approvisionnement et construction) qui est souvent un contrat clés en main (turnkey contract) dont le coût est déclaré au préalable par le concessionnaire privé.

L'entreprise de construction conçoit, construit, vérifie et met en service le projet. Le contrat EPC comprendra, de surcroît, une répartition des risques «back-to-back» selon laquelle les risques de construction supportés par cette société sont attribués à l'entreprise de construction ;
- les accords de financement entre la société de projet (SPV) et ses bailleurs de fonds (banques commerciales classiques, banques de développement, banques multilatérales, institutions financières internationales comme l'IFI, le marché financier obligataire…). Avant de s'engager dans le projet, les bailleurs de fonds qui prêtent avec la formule de «finance project sans droit de recours ou avec droit de recours limité» procèdent habituellement à une «diligence raisonnable», c-à-d une analyse approfondie de la viabilité du projet pour s'assurer que les risques supportés par la société du projet (et par eux-mêmes en conséquence) sont limités et correctement gérés.

Le principal risque encouru dans ce cas par les bailleurs est l'interruption du service de la dette du fait de l'absence des flux de recettes du projet qui représentent la seule garantie de remboursement des prêts accordés ;
- un pacte (convention) des actionnaires est scellé entre les différents investisseurs (promoteurs du projet) dans le projet ; les propriétaires de la SPV ne financent généralement pas tout le coût du projet mais fourniront une partie en capitaux propres et empruntent le reste du financement requis auprès des institutions financières ou émettront des titres de créance sur les marché financiers ;
− contrat d'exploitation et de maintenance signé entre la SPV et l'opérateur, et en vertu duquel, ce dernier exploite le projet et en assure l'entretien pendant une période prolongée allant souvent de l'achèvement de la construction jusqu'à la fin de la période du projet ;
- éventuellement un contrat de vente ferme avec un acheteur de la production (off-take purchaser qui peut être le concédant ou une société de service public) qui promet d'acheter l'usage du projet ou tout extrant produit afin de réduire les risques de marché encourus par la société de projet et ses prêteurs. La société de projet peut également vendre sa production à un groupe restreint d'acheteurs indépendants (les centrales électriques ou les fermes éoliennes ou solaires) ou à plusieurs clients (usagers) ;
- probablement, des contrats avec des fournisseurs d'intrants qui s'engagent à fournir les intrants correspondant aux besoins du projet ou la quantité d'intrants minimum nécessaire à l'exploitation des infrastructures.

La réglementation locale de certains pays exige que les compagnies locales s'associent avec des entités internationales pour former ce qu'on l'appelle «le concessionnaire» afin de promouvoir le transfert de technologie et de fournir des emplois et une formation à la main-d'œuvre locale. La prise d'effet du contrat de PPP peut être subordonnée à la conclusion des autres accords contractuels.

Vu l'importance de l'étape de financement projet, un contrat de PPP ne peut être conclu avant que le projet n'atteigne l'étape du bouclage financier, c'est-à-dire avant que le financement du projet ne soit pleinement garanti.

Dans les contrats de concession, les questions suivantes doivent être scellées : la date d'achèvement de la construction de l'infrastructure, le régime d'entretien de celle-ci, le transfert du savoir-faire de la société de projet au profit des partenaires locaux ou du personnel du concédant, les droits du concédant à intervenir/poursuivre l'exploitation, modalités de transfert de l'infrastructure au terme de la concession, etc.

Dans les contrats de concession, les questions suivantes doivent être scellées : la date d'achèvement de la construction de l'infrastructure, le régime d'entretien de celle-ci, le transfert du savoir-faire de la société de projet au profit des partenaires locaux ou du personnel du concédant, les droits du concédant à intervenir/poursuivre l'exploitation, modalités de transfert de l'infrastructure au terme de la concession, etc.

Avantages attendus d'un PPP

Lorsque un PPP est bien ficelé et bouclé, les retombées d'un tel partenariat à long terme ne peuvent être que bénéfiques tant pour l'opérateur privé que pour le partenaire public qui trouvera ici un moyen pour soulager sa situation financière et un mécanisme efficace qui le décharge d'assurer lui-même la fourniture des services publics à la collectivité, mission qui est dorénavant déléguée au privé mais avec imposition de conditions comme l'amélioration de la qualité de service suivant des standards spécifiés dans le contrat et tarification raisonnable des usagers. Parmi les avantages du PPP, on peut en citer par exemple :

− le concessionnaire privé est généralement mieux placé pour gérer la construction de nouveaux actifs qui sont livrés dans les délais impartis et dans le respect du budget initial prévu. Cette prouesse technique on la doit à une meilleure planification et programmation des travaux ainsi qu'à une grande souplesse dans l'ajustement de ses ressources (en personnel, équipements et matériels) face à une situation en perpétuelle évolution qui peut garantir des performances en temps opportun.

Cette ponctualité dans la livraison des projets tient également au fait que le concessionnaire privé ne reçoive ses paiements qu'à partir de la date de mise en route de l'infrastructure dont le niveau de performance doit être celui explicitement défini dans le contrat. De plus, une infrastructure achevée dans les temps permettra à la société de projet de l'exploiter rapidement afin de maximiser ses recettes et e rendement du capital investi ;

– un programme PPP peut servir de catalyseur à la réforme du secteur public en améliorant le principe de transparence (un PPP montre de manière transparente le coût intégral des installations y compris l'exploitation et la maintenance) et de responsabilité (résultante de la transparence des coûts), et en développant les compétences du secteur public en matière de passation des marchés publics ;

– une mobilisation de ressources privées importantes, tant en capital qu'en capacité d'emprunt et de ce fait, les ressources financières publiques seront épargnées et orientées vers d'autres projets sociaux ou économiques dans des secteurs où l'investissement privé est impossible ou inapproprié ;

– un partage des risques liés au projet selon des modalités définies par le contrat, avec une implication plus ou moins importante du partenaire privé. Certes la règle d'or serait de transférer le risque à la partie la plus apte à l'assumer mais il n'est pas rare que le concédant public fasse endosser au privé des risques comme celui de la demande (en accordant au privé le droit de se faire payer par le biais de recettes collectées auprès des usagers), de la construction (les surcoûts et les glissements de délais) et de l'exploitation (renchérissement de la main-d'œuvre et des pièces de rechange) ;

de partenariat public privé en IFRS

− un étalement des dépenses d'investissements publiques sur une durée longue (à travers le paiement des redevances de disponibilité à la charge du concédant public), en ligne avec les bénéfices attendus par la communauté (économies sur les coûts d'exploitation, sur le temps de voyage, sur les accidents…) et les pouvoirs publics n'auront donc pas à immobiliser des fonds importants sur un seul projet ;

− une meilleure technicité du partenaire privé et profiter au mieux de son expérience et ses compétences techniques en matière de construction et d'exploitation ;

- les PPP permettent à l'autorité publique d'agir en tant que régulateur et donc se concentrer sur la planification des services et la surveillance de la performance au lieu d'être impliquée dans la prestation des services au jour le jour ;

Les PPP permettent à l'autorité publique d'agir en tant que régulateur et donc se concentrer sur la planification des services et la surveillance de la performance au lieu d'être impliquée dans la prestation des services au jour le jour.

− les PPP permettent de développer les capacités du secteur privé local grâce à l'établissement de coentreprises avec de grandes entreprises internationales et offrent des possibilités de sous-traitance aux entreprises locales dans des domaines tels que les travaux de génie civil et électrique, la gestion des installations ainsi que les services de sécurité, de nettoyage et d'entretien.

Si les PPP présentent beaucoup d'avantages à l'Etat en premier lieu (en tant que principale partie responsable de la fourniture de services publics) et aux autres participants dans les projets d'infrastructures, leur succès tient à certains préalables qui sont résumés ci-dessous :

Les préalables (facteurs clés de réussite d'un projet PPP) sans lesquels le projet réalisé en PPP risque de courir des risques majeurs de suspension, résiliation, voire d'échec dès le départ

Si les projets d'infrastructures réalisés grâce au processus des PPP ne sont pas menés à bien et finissent in fine par être résiliés, voire repris par l'Etat en tant que garant final de la bonne exécution du service public au profit de la collectivité, l'explication de cet échec peut être cherchée parmi les conditions suivantes qui ne seraient pas réunies lors de la mise en œuvre du PPP :

− une préparation minutieuse, et rigoureuse et sérieuse à l'amont du projet (phase préparatoire de la procédure de l'appel d'offres) qui devrait impliquer un large éventail d'intervenants (avocats, les ministères et leurs démembrements, les usagers ou les bénéficiaires du service public, des analystes financiers, des financiers, des banquiers, des économistes, des sociologues et des spécialistes du secteur ainsi que des concessionnaires privés potentiels intéressés) ; pendant cette phase préparatoire, il est fait recours à des techniques ou outils d'analyse comme les sondages, les analyse coût/avantages et les modèles financiers pour se prononcer sur l'opportunité de s'allier avec le secteur privé pour réaliser un projet d'investissement et du coup du modèle de partenariat selon lequel cette alliance devrait-elle se concrétiser (type-BOT, type O&M, contrat de gérance privatisation partielle..). En général, plus on aura consacré d'efforts (dont les bénéfices de cet investissement initial s'étaleront sur la durée de vie de l'actif en traitant les risques du projet très tôt) avant l'appel d'offres et préparé le projet correctement, plus on gagnera du temps et l'on évitera les déboires ultérieurs ;

− la mise en œuvre de projets de PPP ne doit pas reposer sur des mécanismes institutionnels, juridiques et financiers traditionnels en matière de marchés publics mais sur des mécanismes adaptés aux exigences particulières des PPP.

Autrement dit, les modalités des appels d'offres et les cahiers des charges rigides qui y sont associés sont à revoir de fond en comble car les besoins publics ne sont exprimés dorénavant de manière différente que par le biais des appels d'offres classiques (projection de l'autorité publique dans le futur afin de se soucier de l'entretien et maintenance des actifs chèrement acquis, opportunité de bénéficier de mises à jour et autres upgrades qui garantissent l'utilité continue des actifs, le grand soin est laissé aux partenaires privés pour qu'ils présentent à l'acheteur public des solutions innovantes et efficaces adaptés à leurs besoins) ;

− la sécurité juridique : par exemple, si le partenaire privé n'a pas la certitude qu'en cas de conflit, il pourra faire valoir ses droits, alors aucun PPP ne pourra se mettre en place ;

− au cours du contrat de PPP, des situations peuvent survenir qui nécessitent la modification au contrat ou de son scope. Par conséquent, la communication et la transparence entre le secteur public et privé sont des nécessaires dans une telle relation à long terme ;

− un contrat équilibré entre les partenaires avec une répartition claire et efficiente des rôles et des risques car une allocation de risques inadéquate ou surchargée du côté du concessionnaire privé pourrait mettre ce dernier dans une situation financière intenable, voire même en difficulté pour continuer à honorer son contrat jusqu'à son terme contractuel tandis qu'une affectation de risques insuffisante au privé aboutit à une sous-optimisation des ressources ;

− un projet équilibré financièrement avec si nécessaire des compensations financières de la part du partenaire public sous forme de versements de subventions d'investissement (pour supporter une partie du coût de l'investissement privé) ou d'exploitation (pour compenser la chute des revenus du privé due au déclin de la demande) ;

− parce qu'il est rare qu'un projet de PPP soit viable sans un appui financier public qu'un financement efficient des PPP devrait inclure une aide de l'Etat sous la forme de soutiens financiers directs par le biais de subventions/dons, d'investissements en fonds propres et/ou de créances ou bien de soutiens conditionnels (garanties...) ;

− barder les contrats PPP de clauses permettant une révision des conditions en cas de changement important du contexte ;

− si l'Etat veut octroyer au concessionnaire privé le droit de se faire rémunérer directement auprès des usagers (consommateurs), une évaluation correcte de la capacité de ces derniers à payer est nécessaire et obligatoire ;

− un suivi technique et financier par l'Autorité publique qui doit se doter de capacités techniques et managériales suffisantes ;

− le secteur public doit être suffisamment outillé; voire même de taille pour pouvoir discuter avec le secteur privé notamment en termes de négociations des détails techniques, juridiques et financiers qui caractérisent le projet. Toute position de faiblesse de la personne publique pourrait profiter au secteur privé dans le but d'imposer ses conditions ou faire avaler des choix peu réalistes ou fantaisistes au préjudice de l'intérêt de la collectivité et/ou des usagers du service public. Et là où le concédant public devrait être le plus mordant possible avec le concessionnaire, c'est pendant toute la période d'exécution du projet. Les hôpitaux construits en UK suivant le montage PPP (PFI plus exactement) et exploités par le concessionnaire privé ont connu des fortunes diverses : certains sont mal gérés tandis que d'autres affichent des résultats satisfaisants (comme l'hôpital de Birmingham). La principale raison du succès est la disponibilité d'équipes compétentes de projets de suivi et de supervision des prestations du concédant représentant les intérêts du concédant public (principal responsable de la qualité du service et futur propriétaire de l'infrastructure) qui ne lésinent point de faire jouer les pénalités si le concessionnaire faillit à ses obligations ;

− les situations de collusion fréquentes entre les représentants de la puissance publique, des groupes de pression (ou lobbies de PPP de mèche avec les gros mastodontes du bâtiment) et les multinationales spécialisées dans la construction et l'exploitation des projets PPP pourraient nuire à toute entreprise. En France, des clubs de pression ont été créés dans le but de convaincre des élus (maires ou présidents de régions) à l'idée de recourir à ces PPP pour financer des projets d'infrastructures concernant leurs collectivités régionales respectives ;

− être très vigilant et sensible aux effets parfois dangereux qui découleraient du recours massif aux financements (finance du projet ou finance d'entreprise) accordés par des prêteurs qui s'avéreraient parfois cupides et voraces. Une attention particulière devrait être accordée à ne pas s'endetter en intérêts variables ;

− privilégier le dialogue compétitif : une démarche plus ouverte en matière d'appels d'offres : ils introduisent plus de souplesse dans le processus pour améliorer le dialogue entre les soumissionnaires et le concédant, et modifier le projet en fonction des résultats de ce dialogue ;

− les PPP ne devraient pas être figés dans leur configuration actuelle surtout si cette dernière fait l'objet de critiques ou de faiblesses qui fragilisent l'intérêt du PPP, notamment pour le concédant public. Au contraire, une amélioration continue des mécanismes de fonctionnement de ces contrats peut être envisagée afin de rendre ces partenariats plus profitables et attrayants pour les parties contractantes (c-à-d, de moins en moins de dettes à assumer par la personne publique, des revenus relativement stables pour le privé).

L'expérience de construction des autoroutes en Colombie, de 1994 à ce jour, est édifiante à ce titre ; quatre générations de PPP dédiés au secteur autoroutier ont vu le jour : 1re génération fut entachée de points faibles : garantie de recettes minimum à la charge des pouvoirs publics qui en période de crise financière a conduit à de nombreuses renégociations pour rétablir l'équilibre économique du concessionnaire privé, l'absence de contrats «clés en main» entraînant des surcoûts allant jusqu'à 30% ; la 2e génération fut lancée avec l'abandon de la garantie de recettes minimum et l'instauration de la variabilité de la durée des contrats PPP qui prend fin dès que le revenu cumulé minimal atteint, mais surcapacité du réseau construit car prévisions de circulation basées sur 20 ans et l'Etat a assumé des risques liées l'acquisition du foncier ce qui a engendré des retards et un surcoût ; la 3e génération fut caractérisée par signature de contrats axés sur les résultats avec instauration d'indicateurs de performance clés (KPI) et un recours à un critère unique (c-à-d, revenu cumulé minimal) pour l'évaluation des offres, ce qui a entraîné des renégociations du contrat par les soumissionnaires ayant formulé des offres basses pour obtenir le marché, absence d'incitation financière pour la livraison et la finalisation des ouvrages de construction a conduit à des retards incontrôlables ; la 4e génération repose, quant à elle, sur un contrat type, qui reflète les enseignements tirés des précédentes difficultés, introduction d'une disposition d'incitation au respect des objectifs de construction, d'exploitation et d'entretien via un mécanisme de déductions sur les paiements si le concessionnaire ne satisfait pas aux paramètres de qualité et de performance opérationnelle ;

− il est conseillé de ne pas s'engager sur beaucoup de contrats PPP, mais plutôt de diversifier les modes de financement (100% privé ou 100% public) et surtout de trouver le juste mix pour permettre à l'Etat de ne pas s'engouffrer dans des quiproquos juridico-financiers ;

− certains stigmatisent les PPP pour les soi-disant dégâts financiers et l'ardoise financière salée qu'ils occasionnent à l'Etat et in fine aux contribuables (exemples rien qu'en France y en a quelques-uns comme l'hôpital d'Evry, le stade du Mans et le Stade de France financés via les PPP) sans vraiment se focaliser sur les bonnes raisons qui sont derrière ces fiascos dont seraient principalement responsables des parties appartenant aux pouvoirs publics. Autrement dit, le fait de confier toutes les tâches encombrantes au privé ne garantit pas toujours le succès d'un partenariat PPP si le processus de son bouclage accuse certaines déficiences techniques et juridiques.

De plus, le PPP n'est pas une recette magique qui est là pour pallier les carences des marchés publics classiques. Au contraire, le PPP ne peut donner les résultats escomptés s'il est mal planifié à l'étape qui précède l'appel d'offres et surtout s'il est mal conduit, suivi (monitoré) et supervisé par le concédant public depuis la phase de construction jusqu'à la fin de la période d'exploitation de l'équipement public.

Il est conseillé de ne pas s'engager sur beaucoup de contrats PPP, mais plutôt de diversifier les modes de financement (100% privé ou 100% public) et surtout de trouver le juste mix pour permettre à l'Etat de ne pas s'engouffrer dans des quiproquos juridico-financiers.

Une mauvaise répartition des risques, une mauvaise prévision des coûts et une surévaluation des revenus attendus, des clauses contractuelles peu claires sujettes à interprétation divergente par les parties co-contractantes... sont autant de causes qui débouchent sur l'échec d'un partenariat avec le secteur privé.

T. C.

(À suivre)

RÉFÉRENCES ET TERMINOLOGIE :

***Les contrats PPP en France et en Europe*, les cahiers de Mazars, avril 2006.**

***Aspects économiques et comptables des investissements dans les PPP*, Jean-Louis Lebrun, IGD, juin 2011.**

***IFRIC 12 Service concession arrangements, A pocket pratical guide*, Deloitte, February 2011.**

***Agenda paper 6, IFRIC Meeting, SCA Project*, London, January 2006.**

IPSASB : International Public Sector Accounting Standards Board, soit l'équivalent de l'IASB Understanding Options for Public-Private Partnerships in Infrastructure, Sorting out the forest from the trees : BOT, DBFO, DCMF, concession, lease…, Jeffrey Delmon, The World Bank, January 2010.

Guide de référence des PPP-BM-June-2016.

PoC ou Percentage of Completion, pourcentage d'avancement.

lesoirculture@lesoirdalgerie.com

LE COUP DE BILL'ART DU *SOIR*

«Enta khouya wana chkoune ?»

Par Kader Bakou

Outre une longue frontière, nous partageons beaucoup de choses avec le Maroc, notamment la culture, la religion, la langue (arabe et amazighe) et l'histoire. L'Algérie et le Maroc, ce pays frère, ont des relations diplomatiques normales et les deux pays sont membres de la Ligue des Etats arabes et de l'Union du Maghreb arabe (UMA).

Pour quelles raisons des «activistes» des réseaux (a)sociaux, font la chasse aux artistes algériens qui se produisent au Maroc, portent sur scène le drapeau marocain ou optent pour la double nationalité ? (algéro-marocaine).

Pourquoi par exemple, la doube nationalité algéro- française, algéro-suisse, belge ou algéro-libanaise, etc., passe inaperçue et celle avec le Maroc est considérée comme une «trahison» ?

Des artistes étrangers sont apparus sur scène en Algérie, portant le drapeau algérien. Ont- ils trahi leurs pays ?

K. B.
bakoukader@yahoo.fr

ÉDITION

Le jubilé de *Metzeouedj fi otla*

Quand la femme n'est pas là, le mari est en vacances. Mais après l'euphorie et la joie des premiers jours de «la liberté retrouvée», l'absence de l'épouse commence à se faire sentir...

Photo : DR

C'est un peu l'histoire de la pièce (un monodrame) *Metzeouedj fi otla* (un mari en vacances), en vadrouile à travers le pays depuis une dizaine d'années.

Depuis sa production en 2006, *Metzeouedj fi otla* a été jouée aux États-Unis en 2009, en France en 2010 et au Maroc en 2012 puis le 5 juin 2016 à l'occasion du Festival international de l'humour «Marrakech du rire».

D'ailleurs, le dixième anniversaire de la création de cette œuvre a été célébré en juin dernier au Théâtre régional Abdelkader-Alloula d'Oran, couronnant un peu plus de 200 représentations en Algérie et à l'étranger. Ce n'est pas fini : une édition en livre de poche de la comédie *Metzeouedj fi otla*, est prévue en septembre 2016, a indiqué son auteur, Mourad Senouci. Le livre, accompagnée d'un support audiovisuel (DVD), sera présentée au prochain Salon international du livre d'Alger (Sila), a précisé Senouci. L'ouvrage sera édité par Dar El-Baghdadi (Alger).

Metzeouedj fi otla est un one man show interprété par Samir Bouanani qui incarne un homme heureux de renouer avec le «célibat» et «la liberté» après le départ de sa femme pour des soins à l'étranger. Pour Mourad Senouci, l'édition de la pièce en livre répond à un double bjectif : offrir la possibilité au public de (re)découvrir la comédie et assurer l'autoproduction des projets onformément à la ligne de conduite de sa propre compagnie Mesrah Ennass (Le Théâtre des gens).

Le DVD accompagnant le livre comprendra la représentation donnée en mars 2009 au Kennedy Center de Washington (États-Unis) à l'occasion du Festival culturel des arts arabes «Arabesque».

Mais tout a une fin et Mourad Senouci estime que, pour lui et le comédien Samir Bouanani, «il est temps de passer à autre chose, à une nouvelle création». Aussi, le duo est en train de travailler sur son procahain spectacle intitulé *Adda zine el-hedda*, dont la générale est attendue avant la fin de l'année en cours.

En attendant, Senouci a fait savoir, toutefois, que l'ultime tomber de rideau (ou le jubilé) de *Metzeouedj fi otla* sera précédé d'une dernière représentation en Algérie et d'une tournée en France, dont la recette sera consacrée à une action de solidarité en faveur des enfants cancéreux du Centre spécialisé de Misserghin (Oran).

Cette opération permettra d'offrir aux enfants malades un séjour estival à Montpellier en France. Elle sera menée en partenariat avec l'association El-Besma, qui s'est déjà illustrée par plusieurs initiatives solidaires avec l'établissement de Misserghin.

Mourad Senouci a, à son actif, trente années de pratique dans l'art théâtral, résumées dans son ouvrage *Rihlet talatoune sana* (trente années de voyage), présenté en novembre 2015 au Sila.

K. B.

FORMATION

Les stages du théâtre régional Kateb-Yacine ouverts aux journalistes

Les stages de formation qu'organisera prochainement le théâtre régional Kateb- Yacine de Tizi-Ouzou seront ouverts aux journalistes et correspondants de la presse locale, a-t-on appris dimanche de son directeur. Farid Mahiout a affirmé lors d'une conférence de presse consacrée au programme d'activités du théâtre durant le 2e semestre de l'année en cours que les représentants des différents organes de presse seront intégrés dans les quatre cycles de formation organisés par l'établissement dans l'objectif d'améliorer leurs connaissances dans le domaine théâtral. S'inscrivant dans le même ordre d'idées, la directrice de la culture Nabila Goumeziane a évoqué l'éventualité d'ouverture, après concertation entre les différentes parties, de stages d'initiation au théâtre au profit du large public parmi lequel figurent les journalistes. Des démarches qui contribueront à «encourager et améliorer la qualité de la critique théâtrale à travers les médias», a estimé la femme de théâtre et metteur en scène Fouzia Aït El Hadj, présente à la conférence. «Il y a nécessité d'investir dans la formation sur la critique de théâtre car nous avons peu de personnes spécialisées dans ce domaine dans notre pays, d'où les erreurs faites par la presse et même par des membres de jury non spécialisés dans certains rencontres et festivals de théâtre», a-t-elle soutenu, poursuivant que le développement du quatrième art doit s'accompagner d'un véritable investissement dans la formation continue dans différents domaines liés au quatrième art. Présente à Tizi-Ouzou pour animer un stage de formation sur les méthodes du metteur en scène, Fouzia Aït El Hadj, a mis en évidence l'expérience et l'effort des théâtres régionaux Kateb-Yacine et Abdelmalek-Bouguermouh de Béjaïa dans la formation des comédiens amateurs qui évoluent dans les coopératives théâtrales et les troupes des associations culturelles.

M. Mahiout a annoncé, dans le même sillage, l'organisation de quatre stages au courant de deuxième semestre de l'année 2016, dont le premier sera consacré à l'actorat et sera encadré par Mohammed Adar, également metteur en scène de la pièce *Boulemhayen* actuellement en production à l'établissement.

La deuxième formation consacrée à la mise en scène sera assurée par l'homme de théâtre et ex-directeur du théâtre régional de Béjaïa Omar Fetmouche, tandis que la troisième portera sur l'écriture dramaturgique et c'est Nordinne Aït Slimane qui l'encadrera. Le dernier stage réservé aux méthodes et techniques du metteur en scène sera pris en charge par Fouzia Aït El Hadj, a-t-il indiqué.Au volet production théâtrale, le directeur de l'établissement a signalé que la pièce *Boulemhayen* lancée depuis une quinzaine de jours est actuellement en phase de répétition et que deux autres productions seront entamées prochainement. Il s'agit de *Ahitus* (le forgeron), un spectacle pour adultes mis en scène par Nordine Aït Slimane et *Tucbiht n wedfel* (Blanche-neige) dédié aux enfants, d'Abderrehmane Houche. Le conférencier a, par ailleurs, annoncé la participation au 49e Festival de théâtre amateur de Mostaganem de deux troupes théâtrales locales à savoir la troupe de l'association Thala de Draâ El-Mizan avec sa pièce *Hassan akhouaf* et la coopérative théâtrale d'Iferhounène avec son spectacle *Tadhsa di touaghit*.

La conférence s'est déroulée en présence des personnalités concernés par le programme d'activités, en l'occurrence Mohammed Adar, Omar Fetmouche, Nordine Aït Slimane, Abderehmane Houche et Fouzia Aït El Hadj qui ont manifesté leur satisfaction des efforts fournis par les responsables du théâtre régional Kateb-Yacine dans le cadre de la promotion et du développement du quatrième art.

MUSIQUE

Lemma Bécharia et Linda Bougherara au Festival de musiques de transe au Maroc

L'Algérie sera l'invité d'honneur du 4e Festival international de la hadra féminine et musiques de transe qui se tiendra du 18 au 20 août dans la ville marocaine d'Essaouira, a-t-on appris des organisateurs. La troupe féminine de musiques traditionnelles de la région de la Saoura, Lemma Bécharia, et la plasticienne algérienne Linda Bougherara représenteront l'Algérie lors de cette manifestation.

Lors de ce festival dédié à la musique soufie, Lemma Bécharia, formée par la chanteuse Souad Asla, partagera la scène de cette ville, célèbre pour son festival gnawa, avec des troupes marocaines, égyptiennes, britanniques ou encore américaines.

Cette troupe assurera une première représentation le 18 août et un second passage, en fusion, avec l'ensemble locale Haddarates souiryattes pour le spectacle de clôture. La plasticienne Linda Bougherara exposera, pour sa part, une collection intitulée *Entre terre et mer* au musée de la ville qui abritera également un hommage au dramaturge, comédien et metteur en scène marocain,Tayeb Seddiki, disparu en février 2016. Fondée en 2015 par Souad Asla, Lemma Bécharia est le fruit d'une résidence de création organisée à Taghit afin de rassembler les chants et musiques traditionnels transmis oralement et qui sont menacés de disparition. Jouant du *bendir*, du *tbel*, des *karkabous*, la formation, composée d'une dizaine de chanteuses et musiciennes, dont la doyenne est âgée de plus de 80 ans, propose un spectacle alliant plusieurs styles dont *El Ferda* féminine et le *diwan*, mais aussi des chants traditionnels des *zeffanate* et *jebbaryate*.

Fondé en 2013 le Festival international de la hadra féminine et musiques de transe vise à promouvoir ces musiques spirituelles féminines, dans le sillage du succès remporté d'année en année par le Festival gnawa d'Essaouira.

Actucult

MAISON DE LA CULTURE MOULOUD-MAMMERI (TIZI-OUZOU)
Mercredi 17 août : Exposition de peinture de Mme Achab Ouiza, Mme Aït Djoudi née Faci Lila et de Mme Ladjadj Fatiha.
Jeudi 18 août de 10h à 13h : Exposition et conférence débat autour de la journée du 20-Août, animée par des moudjahidine et des universitaires, organisée par l'association des enfants de moudjahidine de la willaya de Tizi-Ouzou.
Vendredi 19 et samedi 20 août : Célébration de la Journée nationale du moudjahid et du Congrès de la Soummam «20 août 1956».

ANNEXE DE LA MAISON DE LA CULTURE MOULOUD-MAMMERI (AZAZGA)
Samedi 20 août : Célébration de la Journée nationale du moudjahid et du Congrès de la Soummam «20 août».

MANIFESTATION DAR DZAÏR (ESPLANADE DU STADE DU 5-JUILLET, ALGER)
Mercredi 17 août à 22h30 : Journée de Bordj Bou-Arréridj.
Jeudi 18 août à 22h30 : Journée d'El-Tarf.
Vendredi 19 août à 22h30 : Journée de Boumerdès.

CENTRE CULTUREL MUSTAPHA-KATEB (5, RUE DIDOUCHE-MOURAD, ALGER-CENTRE)
Jusqu'au 5 septembre : Exposition collective de produits de l'artisanat.

GALERIE D'ARTS AÏCHA-HADDAD (84, RUE DIDOUCHE- MOURAD, ALGER-CENTRE)
Jusqu'au 25 août : Exposition collective de photographie sur «Le 5 Juillet, vu par le peuple».

GALERIE D'ARTS ASSELAH (39, RUE ASSELAH-HOCINE, ALGER-CENTRE)
Jusqu'au 1er septembre : Exposition de peinture de l'artiste Omar Kara.

ESPLANADE DE SIDI-M'HAMED (ORAN)
Jusqu'au 20 août : Manifestation «Les Journées culturelles du Sud». Soirées artistiques avec la participation des groupes Takouba, Tindi, Takoumba et Imzad Guittar. Expositions quotidiennes et vente de bijoux traditionnels.

GALERIE DE L'HÔTEL SOFITEL (EL-HAMMA, ALGER)
Jusqu'au 6 septembre : Exposition de peinture «Couleurs d'Algérie» de l'artiste Khelifa Sultane Hakim.

EZZOU'ART GALERIE AU CENTRE COMMERCIAL & DE LOISIRS DE BAB-EZZOUAR (ALGER)
Jusqu'au 19 août : Exposition «Acte de la vie quotidienne» de l'artiste plasticien Abdellah Belhimer.

INSTITUT CULTUREL ITALIEN D'ALGER (EL-BIAR, ALGER)
L'Institut culturel italien d'Alger informe que les cours de langue italienne pour la session d'automne 2016-2017 débuteront le 15 septembre 2016. Les inscriptions sont ouvertes dès maintenant auprès de l'IIC du dimanche au jeudi de 10h00 à 14h00. Une réduction des frais d'inscriptions est accordée aux premiers dix inscrits. Pour plus d'information, contacter le 021 92 38 73 ou envoyer un e-mail à l'adresse: iicalgeri@esteri.it

MUSÉE D'ART MODERNE ET CONTEMPORAIN D'ALGER (RUE LARBI-BEN-M'HIDI, ALGER)
Jusqu'à la fin du mois d'août : Exposition «Genèse II, une collection qui s'agrandit» avec des œuvres de Issiakhem, Khadda, Chegrane, Mokrani, etc.

BON À SAVOIR

Pour la pérennité de la boîte de vitesses

Très solide, un embrayage tient en moyenne plus de 100 000 km. L'utilisation urbaine, à pleine charge, la traction de remorques ou de caravanes, voire la conduite dite «sportive» peuvent en abréger sensiblement la durée de vie.

A contrario, une utilisation de l'auto exclusivement sur routes ou autoroutes peut prolonger la vie de l'embrayage de façon également très sensible (jusqu'à 180 000 ou 200 000 km). Lorsqu'il tombe en panne, il nécessite une lourde manutention puisqu'il faut démonter soit le moteur, soit la boîte de vitesses pour le remplacer... Il est conseillé de changer l'ensemble du système (disque, mécanisme, butée) en même temps. Le remplacement du disque uniquement peut entraîner des perturbations dans le fonctionnement de l'ensemble de l'embrayage.

Un embrayage est constitué de trois parties bien distinctes : mécanisme, disque et butée. Chacune des pièces le composant peut défaillir. Le disque en s'usant prématurément (il tient généralement 100 000 km sur une essence, 150 000 sur un diesel), la butée en se grippant sur l'axe de boîte et le mécanisme en se brisant. Pour ce dernier élément, c'est généralement le ressort qui commande le mécanisme (le diaphragme), le plus sollicité, qui se casse en premier.

Comment préserver votre embrayage ?

Au feu rouge : Passez au point mort et lâchez la pédale d'embrayage. La garder enfoncée revient à fatiguer inutilement le mécanisme et à user prématurément l'ensemble du système.

Sur la route : Conduisez votre pied gauche posé sur le repose-pieds et non en appui sur la pédale d'embrayage. Le très léger enfoncement de celle-ci suffit à faire patiner le disque.

Au démarrage : Relâchez doucement la pédale d'embrayage. Un mouvement trop brusque crée des à-coups et une contrainte prononcés, susceptibles d'altérer en profondeur l'ensemble du système.

Attention au lavage moteur !

Nettoyer à grand renfort de jets-pression son moteur comporte un risque pour l'embrayage. La butée, chargée d'eau, peut se gripper ou se bloquer sur l'axe de boîte de vitesses si celui-ci se couvre de salissures. Quant au disque, il peut recevoir du liquide graisseux ou huileux, rendant l'ensemble du système défectueux.

Contrôler l'état de votre embrayage :

Si vous voulez connaître l'état de votre embrayage, il est nécessaire d'effectuer quelques contrôles rapides.

Contrôle 1 : Moteur en marche, attendez une dizaine de minutes au point mort. Appuyez sur la pédale d'embrayage et enclenchez la marche arrière. L'opération doit se faire sans aucune difficulté et sans que la commande de boîte n'émette de grincement.

Contrôle 2 : Après un petit tour «d'échauffement», mettez votre auto au point mort. Serrez le frein à main. Enclenchez la quatrième ou la cinquième vitesse. Relâchez doucement l'embrayage. Si le moteur cale, c'est bon signe. En revanche, s'il continue à tourner, l'embrayage est bon à changer.

Contrôle 3 : Roulez tranquillement, en régime de croisière. Accélérez subitement, comme si vous vouliez effectuer un dépassement. Si le régime moteur augmente mais que la vitesse de l'auto reste stable, l'embrayage est hors service.

Les symptômes de la fatigue sont faciles à détecter :

Vous pouvez repérer les faiblesses de l'embrayage dans les conditions d'utilisation quotidienne.

S'il «broute» au moment de lancer la voiture, cela traduit un problème de disque voilé.

S'il patine (lors d'une accélération votre moteur s'emballe sans que la voiture modifie sa vitesse), c'est le disque et/ou le mécanisme qui est usé.

S'il émet des sortes de «grognements» qui ne se calment que lorsque vous appuyez sur la pédale, c'est la butée qui est en train de gripper. Si les vitesses passent difficilement, ou avec un craquement, l'avarie peut provenir du disque, à moins que le mécanisme soit fatigué.

CONSTRUCTEURS AUTOMOBILES

A la conquête de la Silicon Valley

Depuis cinq ans, les grands noms du secteur installent des centres de R&D. Les constructeurs multiplient les partenariats avec l'écosystème high-tech.

Photos : DR

Qu'il s'agisse d'un bureau de veille paré du nom de «laboratoire», d'un véritable centre de recherche et développement ou d'une branche de leur fonds d'investissement, tous les constructeurs automobiles veulent désormais disposer d'une adresse le long de la Route 101, au sud de San Francisco. Si les allemands Mercedes-Benz et Volkswagen ont installé de petites équipes dans la Silicon Valley dès la seconde moitié des années 1990, ce n'est que depuis cinq ans que tous les autres s'y précipitent : Ford, Renault-Nissan, Toyota, Honda...

Une dizaine de constructeurs automobiles y sont désormais installés, dans l'espoir de trouver des solutions pour faire face à deux révolutions : le déplacement de la valeur ajoutée vers les logiciels, la voiture autonome en étant l'incarnation la plus poussée et l'évolution des modes de consommation de la propriété à la location, symbolisée par le succès d'Uber. La combinaison des deux — une voiture autonome partagée — pourrait conduire à une baisse de 40% des ventes de voitures aux Etats-Unis d'ici à 2040, selon l'analyste Brian Johnson, de la banque Barclays.

L'installation d'un laboratoire en Californie doit permettre aux fabricants de mieux répondre à cette menace. D'abord, en débauchant plus facilement les meilleurs ingénieurs et développeurs des entreprises high-tech (il est très compliqué de persuader un salarié d'Apple de quitter le soleil de Cupertino pour la banlieue enneigée de Detroit). Ensuite, en leur permettant d'être en contact permanent avec les start-up et les universités de la région, notamment Stanford, à la pointe sur les sujets de voiture autonome, d'intelligence artificielle et d'interface homme-machine.

Toyota vient ainsi de lancer au début de l'année un laboratoire de recherche spécialement consacré à l'intelligence artificielle et à la robotique, dont l'effectif, actuellement de 70 personnes, va monter à 200.

Il convient aussi de tenter de s'adapter à la vitesse de la Silicon Valley, très éloignée des «cycles longs» des fabricants automobiles, explique Jeremy Carlson, analyste chez IHS Automotive. «Les cultures peuvent sembler irréconciliables», tranche John Suh, le directeur de Hyundai Ventures en Californie. «La vitesse de développement d'un produit est de cinq à sept ans pour une voiture, contre de six à huit mois pour un smartphone et une heure pour un site Web !» pointe-t-il. Pour s'y faire, les fabricants multiplient les partenariats avec l'écosystème high-tech. Ford, qui dispose d'un laboratoire de 130 personnes à Palo Alto, s'est récemment associé à Amazon pour intégrer Alexa —l'assistante numérique de son enceinte Echo — dans son système de bord. Mercedes-Benz a, lui, travaillé à l'intégration du thermostat connecté Nest de Google - pour que le chauffage de la maison s'adapte en fonction de la distance restant à parcourir par la voiture. Désormais, les constructeurs vont au-delà de la simple collaboration, en investissant ou rachetant des start-up. Le coréen Hyundai, qui dispose sur place d'une petite équipe de 10 personnes depuis 2011, a investi dans un outil de reconnaissance musicale, une technologie de recharge sans fil et un fabrique d'un nouveau type d'ampoules écologiques.

L'ironie veut que ce soit Fiat Chrysler, l'un des rares à ne pas avoir d'antenne dans la Vallée, qui soit le premier à avoir décroché un partenariat avec Google — tandis que Ford s'est allié à l'entreprise de Mountain View pour créer un lobby réclamant une législation plus souple sur le sujet ces derniers mois.

CAMIONS HYBRIDES

Des prototypes prochainement sur la route

Une société américaine, qui s'inspire clairement de Tesla, met au point des semi-remorques hybrides et veut construire un réseau de stations de gaz naturel pour les alimenter.

Sur Twitter, Trevor Milton n'est abonné qu'à un seul compte : celui d'Elon Musk, le fondateur de Tesla. Le nom de sa société, Nikola Motors, est d'ailleurs un clin d'œil au fabricant de voitures électriques californien — il s'agit du prénom du fameux inventeur dont l'entrepreneur sud-africain a utilisé le patronyme pour sa société. L'entreprise, basée à Salt Lake City (Utah), a révélé en mai fabriquer des semi-remorques hybrides, pour fournir une alternative moins polluante aux camions diesel qui dominent encore le marché. En un mois, elle a déjà reçu un peu plus de 7 000 pré-réservations pour son camion vendu 375 000 dollars.

Contrairement aux voitures Tesla, le Nikola One ne sera pas 100% électrique et n'aura pas besoin d'être rechargé à une borne. Il fonctionnera grâce à une turbine, alimentée en carburant, qui elle-même chargera des batteries au lithium-ion générant l'électricité pour faire marcher les six moteurs du véhicule. Ceux-ci seront aussi nourris par l'électricité récupérée au freinage.

Présentation du prototype en décembre

Cette technologie permettra de conduire sans arrêt pendant 1 300 à 1 900 km, selon la charge du véhicule et la nature du terrain. Un système que Trevor Milton estime plus efficace que les stations de recharge électrique, «le réseau perdant une immense quantité d'électricité avant qu'elle n'arrive aux prises».

Le véhicule est encore à l'état de projet. Le prototype, sur lequel travaille une équipe de 100 ingénieurs, ne sera dévoilé qu'en décembre, et la mise sur le marché n'aura pas lieu avant « trois ou quatre ans », raconte son PDG.

La start-up est financée grâce aux économies de son fondateur et de ses proches, mais prépare une levée de fonds de 300 millions de dollars, qui devrait être bouclée d'ici à la fin de l'année.

BOXE : IL AFFRONTE AUJOURD'HUI À 19H45 YOEL SEGUNDO FINOL

Flissi : «je suis décidé à offrir une médaille à l'Algérie»

PAGE 14

MAKHLOUFI MÉDAILLÉ D'ARGENT SUR 800 M ET QUALIFIÉ POUR LES DEMI-FINALES DU 1 500 M

L'arbre qui cache la forêt

● En remportant la médaille d'argent en finale du 800 m, Taoufik Makhloufi n'a pas seulement offert sa première médaille olympique à l'Algérie des JO 2016, mais a également battu le record national (1:42.61) de l'épreuve détenu par Djabir Saïd Guerni (1:43.09) depuis le 9 septembre 1999 à Bruxelles.

PAGE 14

Photos : DR

DÉCATHLON

Larbi Bourrada à l'épreuve

● Le décathlonien algérien Larbi Bourrada, triple champion d'Afrique (2008, 2010 et 2014), détenteur du record d'Afrique du décathlon, fera son entrée cet après-midi avec le 100 m à 13h30, le saut en longueur à 14h35, le lancer de poids à 16h15 et le saut en hauteur à 21h45.

PAGE 14

JO-2016

MÉDAILLÉ D'ARGENT SUR 800 M

Makhloufi sauve l'honneur de l'Algérie

● En remportant la médaille d'argent en finale du 800 m, Taoufik Makhloufi, n'a pas seulement offert sa première médaille olympique à l'Algérie des JO 2016, mais a également battu le record national (1:42.61) de l'épreuve détenu par Djabir Saïd Guerni (1:43.09) depuis le 9 septembre 1999 à Bruxelles.

Photos : DR

Makhloufi, qui a mis en jeu son titre olympique de 1 500 m à l'occasion de son entrée en lice hier après-midi, est ainsi le second athlète algérien à décrocher une médaille olympique au 800 m après le bronze de Djabir Saïd Guerni aux JO de Sydney en 2000. C'est le 2e record battu par Makhloufi après celui du 1 000 m au meeting de Nancy en mai 2014 en réalisant 2:13.08 et devenant ainsi le quatrième athlète le plus rapide sur la distance dans l'histoire. Spécialiste des courses de demi-fond, Makhloufi a remporté la médaille d'or sur 1 500 m lors des Jeux olympiques de 2012, à Londres.

«Je suis récompensé pour mes efforts»

Taoufik Makhloufi a indiqué hier soir à Rio de Janeiro que la médaille d'argent obtenue sur le 800m est venue récompenser les efforts et les sacrifices consentis durant toute une année. «Dieu merci, tous les efforts et les sacrifices que j'ai consentis pendant des mois et des mois ont été récompensés ce soir par cette médaille d'argent. C'est fantastique, je suis très heureux, c'est quelque chose de fabuleux dans la carrière d'un athlète» a déclaré Makhloufi à l'issue de la course. Makhloufi a pris la seconde place en 1 :42.61 derrière l'intouchable kényan David Rudisha qui a conservé son titre olympique pour la seconde fois de suite après les JO de Londres en 1:42.15. La médaille de bronze est revenue à l'Américain Murphy Clayton en 1:42.93 . Pour le médaillé d'or du 1 500 m à Londres, son objectif à Rio de Janeiro était de prendre l'une des trois premières places du podium sur le 800 m, un pari réussi par le natif de Souk Ahras. «Je me suis fixé comme objectif une place sur le podium, c'est désormais chose faite, ça n'a pas été facile quand on a en face Rudisha ou encore Bosse et Clayton. Je suis content d'avoir réussi à décrocher cette médaille d'argent que je dédie au peuple algérien et à tous les pays arabes et musulmans», a souligné Makhloufi. Interrogé si cette nouvelle médaille olympique était une réponse à certaines personnes qui l'ont critiqué après les résultats en dents de scie lors de la saison 2015, notamment sa quatrième place au Championnat du monde de Pékin, Makhloufi a estimé que ces gens ne connaissent rien en athlétisme et que leur objectif était de casser cette discipline. «Ce n'est pas une revanche de Makhloufi parce que ces personnes ne méritent pas qu'on parle d'elles. Elles (personnes) ont tout fait pour nuire à la discipline. Il vaut mieux les ignorer. Elles passaient leur temps sur les plateaux de télévisions pour critiquer tout en induisant en erreur le public, c'est irresponsable de leur part», a-t-il regretté.

Makhloufi se qualifie pour les demi-finales du 1 500 m

Après avoir arraché la médaille d'argent au 800 m dans la nuit de lundi à mardi, Taoufik Makhloufi, qui a finalement décidé de s'aligner sur le 1 500 m, a arraché avec brio sa qualification pour les demi-finales prévues dans la nuit de jeudi à vendredi. Makhloufi est arrivé premier de sa série avec un chrono de 3:46.82 devant le Kényan Elijah Manangoi. Par ailleurs, Salim Keddar, l'autre athlète algérien engagé sur 1 500 m, a été éliminé dès le premier tour. Il est rentré à la 11e position de la 3e série.

Ah. A.

DÉCATHLON

Larbi Bourrada à l'épreuve

Le décathlonien algérien Larbi Bourrada, triple champion d'Afrique (2008, 2010 et 2014), détenteur du record d'Afrique du décathlon, fera son entrée cet après-midi avec le 100 m à 13h30, saut en longueur à 14h35, lancer de poids à 16h15 et le saut en hauteur à 21h45. La compétition se poursuivra aujourd'hui pour Bourrada avec le 400 m à 1h20, le 110 m haies à 13h30, le disque à 14h25, le saut à la perche à 17h25 et enfin le javelot à partir de 22h. Le décathlon est la catégorie des épreuves combinées qui se dispute sur deux jours consécutifs. Il comprend dix épreuves constituées de quatre courses, de trois sauts et de trois lancers (poids, disque et javelot. Chaque athlète remporte des points selon la performance réalisée pour chaque épreuve. Son record personnel est de 8 461 points, qui est également le record d'Afrique. Le record mondial est détenu par l'Américain Ashton Eaton avec 9 045 pts réalisé les 28 et 29 août 2015 à Pékin.

Ah. A.

LUTTE

L'Algérien Haloui (98 Kg) éliminé en 16es de finale

L'Algérien Hamza Haloui (98 kg) a été éliminé dès les seizièmes de finale du tournoi de lutte gréco-romaine des JO-2016, en perdant devant le Bulgare Guri Elis (8-0), mardi à l'Arène Carioca de Rio. L'Algérie est présente aux Jeux olympiques de Rio avec trois athlètes en lutte gréco-romaine : Tarek Aziz Benaissa (66 kg), Adem Boudjemline (85 kg) et Hamza Haloui (98 kg). Lundi, Adem Boudjemline (85 kg) avait été éliminé en huitièmes de finale par le Bulgare Bayryakov Nikolay Nikolaev (4-0). Cette journée de mardi verra également l'entrée en lice de Benaissa (66 kg), 5e aux Mondiaux de Las Vegas (Etats-Unis), qui affrontera en 8es de finale Tsarev Ruslan du Kirghizistan.

Programme des Algériens

Aujourd'hui

Boxe, 1/4 de finales

Yoel Finol (Venezuela) - Mohamed Flissi à 19h45

Décathlon

Larbi Bourrada 100 m à 13h30, longueur à 14h35, poids à 16h15, hauteur à 21h45

BOXE : IL AFFRONTE AUJOURD'HUI À 19H45 YOEL SEGUNDO FINOL

Flissi : «je suis décidé à offrir une médaille à l'Algérie»

● Après sa brillante qualification en quarts de finale en éliminant le Bulgare Daniel Asenov (3-0), Mohamed Flissi (52 kg), affrontera aujourd'hui le Vénézuélien Yoel Segundo Finol avec la ferme intention de passer aux demi-finales.

«Je vais me battre pour honorer l'Algérie », a indiqué Flissi, seul boxeur algérien rescapé après l'élimination des sept autres pugilistes lors des tours précédents. Le médaillé de bronze au dernier championnat du monde 2015 à Doha est conscient que pour décrocher une médaille olympique, il faut être costaud et fort dès les quarts de finale contre le Vénézuélien. «Sincèrement, je reste confiant. Je serai plus performant et percutant, après avoir disputé ce premier combat. Je vais faire le maximum pour honorer la boxe algérienne et toute l'Algérie», a-t-il dit. Interrogé sur son prochain adversaire qui s'est qualifié en quart de finale au détriment du Britannique Ali Mohamed (3-0), Flissi s'est montré confiant et sûr de lui. «Je le connais, mais je ne l'ai jamais affronté par le passé. Le plus important c'est mon rendement. C'est un quart de finale et le vainqueur assurera une médaille. Je vais me sacrifier pour cette médaille», a-t-il affirmé.

Mourad Meziane : «Il part légèrement favori en quarts»

Le directeur technique national (DTN) de la Fédération algérienne de boxe (FAB) Mourad Meziane estime que le boxeur Mohamed Flissi (52 kg) partira avec un "léger avantage" contre le Vénézuélien Fignol Yoel Segundo mercredi en quarts de finale des Jeux olympiques 2016 de Rio de Janeiro. «Flissi est le favori pour la victoire mais il faut rester prudent contre un adversaire qui a sorti au tour précédent le Britannique Mohamed Ali, tête de série numéro 5. Notre

boxeur possède les qualités pour faire la différence. Ce sera un match difficile, avec un léger avantage pour Flissi par rapport à son expérience. A ce niveau de la compétition, tous les boxeurs se valent. J'espère juste qu'on n'aura pas de mauvaise surprise, notamment l'arbitrage. Flissi est déterminé pour décrocher cette médaille», a indiqué Meziane à l'envoyé spécial de l'APS à Rio de Janeiro. «Flissi a eu l'occasion de rencontrer ce jeune boxeur (19 ans) en stage à Cuba, même s'il ne l'a pas affronté en combat officiel. Il le connaît très bien. C'est un quart de finale, ça signifie que les deux adversaires vont boxer pour une médaille. Flissi est très concentré sur cet objectif et il aura le soutien de tout le monde. On essaie de tout faire pour qu'il n'ait pas trop de pression, surtout que tous ses coéquipiers ont quitté la compétition», a précisé Meziane. Le directeur technique national s'est montré serein et confiant avant le combat de Flissi. «Je suis très confiant et serein. Sauf mauvaise surprise, Flissi devrait assurer la médaille. Il est très concentré et serein, bien conscient de la tâche qui l'attend. Il est entré dans le bain de la compétition et je suis persuadé que son rendement sera encore meilleur lors du prochain combat. Je n'en doute pas une seconde», a affirmé le DTN.

JO-2016

MÉDAILLÉ D'OR DU 800 M

Rudisha : l'esthétique et l'efficacité

● Il est la star la plus discrète du sport mondial, qui susurre à peine aux oreilles des journalistes: le Kényan David Rudisha, qui a su conserver le titre olympique du 800 mètres lundi à Rio, ne s'exprime pleinement que sur la piste.

Photos : DR

Aux origines, c'est comme une étoile qui serait tombée du ciel le 17 décembre 1988 à Kilgoris, dans la vallée du Rift, berceau de l'humanité selon les paléontologues. Ou la Grâce, si on considère que le religieux irlandais Colm O'Connell, arrivé dans la région en 1976 pour ne plus en repartir, a découvert le garçon timide mais volontaire et l'a façonné à la Saint Patrick High School, comme tant d'autres champions en herbe du coin. Masai, David tient la force et le souffle de son père Daniel, médaillé d'argent du relais 4X400 m aux Jeux de 1968 à Mexico, où le Kenya avait révélé ses dons pour la course. De sa mère, chanteuse de folk, le double champion du monde (2011/2015) a hérité la grâce et une voix mélodieuse. Grand et élancé, Rudisha devient superbe quand il déploie sa foulée. Une esthétique qui n'est pas une fin en soi, mais qui se met au service d'une redoutable efficacité.

Exploit londonien

Cette machine a fait des merveilles le 9 août 2012 en finale des Jeux de Londres. Prenant la tête rapidement, Rudisha ne la quittera plus, pour une chevauchée inoubliable et un record du monde en 1 min 40 sec 91. Spectateur intéressé, il fut détenteur de la marque pendant 16 ans de 1981 à 1997, en 1 min 41 sec 73 -, Sebastian Coe, président du Comité d'organisation des JO-2012, qualifia l'exploit d'«une des plus grandes performances de l'histoire des Jeux». «Il fallait beaucoup d'assurance, physique et mentale, pour courir ainsi dans une finale olympique», avait ajouté Lord Coe, devenu depuis président de la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF). Sous ses allures de père de famille tranquille, avec deux fillettes, Rudisha est bien un guerrier terriblement appliqué à l'entraînement. Et qui n'hésite pas à donner le change avec les gamins de la Saint Patrick High School, et à se poser en «modèle» de ses jeunes partenaires d'entraînement. «Ils voient qu'il n'y a pas de raccourcis vers le succès», dit Rudisha, surnommé «la fierté de l'Afrique». «Vous devez juste travailler dur, faire ce qu'on attend de vous et si vous êtes talentueux, vous ferez une bonne carrière». Et à l'attention de ceux qui pourraient être tentés par le dopage, il ajoute : «Courir est une passion, quelque chose qui vient du coeur».

La Bahaméenne Shaunae Miller titrée sur 400 m

La Bahaméenne Shaunae Miller a empêché l'Américaine Allyson Felix de devenir la première femme à remporter cinq médailles d'or olympiques en athlétisme en remportant lundi à Rio l'épreuve du 400 m. En 49 sec 44/100, Miller, qui a plongé sur la ligne pour arracher la victoire, a devancé Felix (49.51) et la Jamaïcaine Shericka Jackson (3e en 49.85).

BOXE

Le Russe Tishchenko sacré chez les lourds

Le boxeur russe Evgeny Tishchenko est devenu champion olympique de la catégorie lourds (-91 kg) en battant en finale le Kazakh Vassiliy Levit, sur décision unanime mais controversée des juges. L'Ouzbek Rustam Tulaganov et le Cubain Erislandy Savon héritent pour leur part de la médaille de bronze. Tishchenko, âgé de 25 ans, a été champion d'Europe et du monde en 2015 et partait comme grand favori de la finale.

HALTÉROPHILIE

L'Ouzbekh Nurudinov roi absolu des 105 kg

Ruslan Nurudinov, surnommé la «Fierté de l'Ouzbékistan», a remporté le titre olympique d'haltérophilie dans la catégorie des 105 kg, en battant le record olympique (431 kg), lundi, à Rio. L'athlète de 24 ans a soulevé 14 kg de mieux, un gouffre selon les normes de la discipline, que l'Arménien Simon Martirosyan, âgé de 19 ans (417 kg). Le Kazakh Alexandr Zaichikov, suspendu de 2013 à 2015 pour dopage, a pris la médaille de bronze (416 kg).

Les deux médailles du Koweït font oublier les tensions

Le Koweït, exclu des Jeux olympiques de Rio, s'est félicité des deux médailles, dont une en or, obtenues par ses sportifs sous bannière olympique, un succès qui semble avoir apaisé les tensions entre les fédérations sportives et le gouvernement. Dirigeants politiques et organisations sportives ont temporairement mis de côté leurs différends pour féliciter leurs athlètes, le ministre de l'Information et de la Jeunesse refusant de «politiser la victoire». Le Comité international olympique (CIO) et la Fifa ont suspendu en octobre dernier le Koweït en raison de ce que les deux organisations sportives internationales ont qualifié d'«ingérence gouvernementale» dans les instances sportives locales. Selon le CIO, le Comité olympique koweïtien fait face à de nombreuses difficultés pour «préserver son autonomie». Sous bannière olympique, les tireurs koweïtiens ont brillé à Rio avec la médaille de bronze de Abdullah al-Rashidi, 53 ans, en skeet et le sacre de Fehaid al-Deehani, 49 ans, qui a décroché l'or au double trap mercredi.

HANDBALL MESSIEURS

Allemagne-Qatar et France-Brésil à l'affiche des quarts

● Les quarts de finale de handball messieurs des Jeux de Rio seront marqués par des duels entre l'Allemagne et le Qatar, ainsi que la France et le Brésil, après la fin de la phase de poules, lundi.

L'Allemagne, championne d'Europe, a sécurisé la première place du groupe B en battant l'Égypte (31-25). Ce quatrième succès en cinq matchs lui permet de disposer de huit points, comme la Slovénie, deuxième en raison de sa défaite contre la «Mannschaft». La première place est-elle pour autant une bonne affaire? Pas sûr, dans le cas de l'Allemagne, qui se mesurera au Qatar, vice-champion du monde, quatrième de l'autre groupe. A l'issue d'un parcours en dents de scie, la sélection émiratie a décroché le dernier billet pour les quarts de finale en disposant des Argentins (22-18). Elle n'avait pas le droit de perdre sous peine d'être devancée par les «Gladiateurs». La Croatie s'est quant à elle approprié la première place de cette poule A grâce à son succès fleuve contre la Tunisie (41-26, mi-temps: 25-10), déjà éliminée, avec neuf buts de l'arrière Igor Karacic. L'équipe des Balkans, championne olympique 1996 et 2004, compte le même nombre de points (8) que la France (2e) mais passe devant grâce à son succès obtenu samedi contre les doubles champions olympiques en titre.

La Croatie jouera donc une place pour les demi-finales face à la Pologne (4e du groupe B), dominée lundi par la Slovénie (20-25). Celle-ci sera quant à elle opposée au troisième de l'autre poule, à savoir le Danemark de Mikkel Hansen, auteur de huit buts face à la France malgré la défaite (30-33). Les Français, en quête d'une troisième médaille d'or d'affilée aux JO, après Pékin (2008) et Londres (2012), ont donc hérité du Brésil, troisième de la poule B.

Aujourd'hui (GMT)
France – Brésil (13h)
Allemagne – Qatar (16h30)
Danemark – Slovénie (20h)
Croatie – Pologne (23h30)

BASKET-BALL MESSIEURS

L'Espagne bat l'Argentine et affrontera la France en quarts

L'Espagne s'est qualifiée pour les quarts de finale du tournoi olympique de basket messieurs en battant l'Argentine 92 à 73, lundi à Rio, et rencontrera la France mercredi. Les Espagnols sont assurés de terminer deuxièmes du groupe B quel que soit le résultat du dernier match entre la Lituanie et la Croatie. Les Croates (2 victoires) sont également qualifiés pour les quarts de finale, avec la Lituanie (3 victoires) et l'Argentine (3 victoires), même en cas de défaite, car ils ont l'avantage particulier sur le Brésil (2 victoires), qui est donc éliminé. L'Espagne, vice-championne en 2008 et 2012, s'est facilement imposée. L'écart était déjà de dix points après le premier quart-temps et les coéquipiers de Pau Gasol ont toujours été en tête. Le pivot-star a inscrit 19 points et pris 13 rebonds. C'est Rudy Fernandez qui a fini meilleur marqueur avec 23 points. L'Espagne et la France se sont rencontrées dans toutes les phases finales des compétitions internationales depuis 2011. Le dernier rendez-vous, en demi-finale de l'Euro-2015, avait tourné en faveur des Espagnols, champions d'Europe.

RC KOUBA

Le Raed peaufine sa préparation

Poursuivant sa préparation au stade de la Protection civile à Dar el-Beida, le RC Kouba a battu, en amical, la formation de Boumerdès (2-0). Le staff technique du Raed, qui a programmé du biquotidien cette semaine, a fait tourner tout son effectif lors de cette rencontre amicale.

Ah. A.

Joao Havelange, ex-président de la Fifa, décède à 100 ans à Rio

Le Brésilien Joao Havelange, ex-président de la Fifa, est décédé mardi à Rio à l'âge de 100 ans, a indiqué Andresa Feijo, porte-parole de l'hôpital Samaritano où il avait été admis. Havelange, président de la Fifa de 1974 à 1998 a transformé le football en une industrie mondiale mais son héritage avait été assombri par des accusations de corruption. Le Brésilien, qui avait contribué à attribuer à son pays le Mondial 2014 de football et les Jeux olympiques de Rio 2016, avait été hospitalisé plusieurs fois ces dernières années pour des problèmes pulmonaires. Havelange avait cédé son poste de président de la Fifa au Suisse Joseph Blatter. Il a aussi été membre du Comité international olympique (CIO) de 1963 à 2011. Il avait démissionné en 2013 de son poste de président d'honneur de la Fifa à la suite de l'affaire de corruption ISL autour des droits marketing de la Coupe du monde de football impliquant également son beau-fils Ricardo Teixeira.

FOOTBALL

AHMED BELHADJ (PRÉSIDENT DU MCO) :

«On vise une place honorable parmi l'élite»

● Le MC Oran entamera la nouvelle saison footballistique de la Ligue I professionnelle 2016/2017 avec la ferme ambition d'occuper une place honorable en haut du classement et de redorer son blason auprès de ses milliers de fans.

Photos : DR

Le président du club, Ahmed Belhadj dit «Baba», estime que les résultats arrachés l'année dernière vont booster l'équipe appelée à réaliser un parcours positif lors de cette nouvelle saison. «Notre objectif est d'occuper une place honorable, à la hauteur de l'histoire et du passé de notre club», a-t-il souligné. Le groupe a bien répondu au travail imposé par le staff technique. Tout cela dans une ambiance bon enfant. Baba s'est dit satisfait de la préparation de ses poulains. «Il ne faut pas prendre en considération les résultats techniques des matchs amicaux. Il faut seulement tirer le bilan de cette préparation. Nous sommes satisfaits de la réaction physique de l'équipe, lors des matchs amicaux», a-t-il souligné. De son côté, le coach du MC Oran, Omar Belatoui, a dit apporter les dernières retouches à son équipe avant d'aborder le premier match du championnat face au CR Belouizdad. Selon lui, l'équipe est fin prête pour se lancer dans la compétition. «Notre stage de préparation à Sétif s'est déroulé dans une grande sérénité et une concentration totale. Je suis très satisfait de ce stage», confie l'ancien libéro du MCO. Omar Belatoui estime qu'il est important d'entamer la nouvelle saison footballistique avec un bon résultat. «Le MCO et le CRB se connaissent bien. Ils ont d'ailleurs le plus grand nombre de confrontations en championnat et il est important pour nous d'aller chercher un bon résultat au stade du 20-Août-1955», souligne-t-il. Pour entamer ce nouveau championnat, le MCO a renforcé ses rangs avec la venue de nouvelles recrues en l'occurrence Delhoum (ES Sétif), Gafaiti (Norwich City-Angleterre), Heriat et Cherif (USM Blida), Ferrahi (JS Kabylie), Boudoumi, Aoued, Bentiba et Sebbah (ASM Oran), Souibaah (Paradou AC), Aguid et Benali (MO Béjaïa). L'équipe d'El Hamri a enregistré par ailleurs le départ de Zaâbiya, Benyahia et El Okbi. «Nous avons renforcé les rangs de l'équipe avec des atouts sûrs. Nous œuvrons pour être à la hauteur de l'attente des milliers de nos supporters», confie, de son côté, le secrétaire du club d'El Hamri, Toufik Bellahcène. Comme signe de fidélité au Rouge et Blanc, des fans du club commencent déjà à s'organiser pour effectuer, samedi, le déplacement à Alger et assister à cette première sortie du MCO, hors de ses bases.

DRB TADJENANET

Bougherara enchaîne sa quatrième saison sur le banc

● L'entraîneur Lyamine Bougherara, arrivé au DRB Tadjenanet en 2013, va enchaîner sa quatrième saison avec la formation de l'Est à quelques jours du coup d'envoi de l'exercice 2016-2017.

L'ancien gardien de but international a fait des merveilles avec le Difaâ, selon les observateurs, avec notamment deux accessions dont une historique en Ligue 1 au terme de la saison 2014-2015. Pour sa première expérience parmi l'élite, le DRBT n'a pas démérité, terminant la saison à la 7e place au classement final avec 43 points, soit mieux que certains clubs plus huppés à l'image du CS Constantine (8e) ou encore du MC Alger (12e). Avec des joueurs inconnus au bataillon, Bougherara a réussi là ou plusieurs ont échoué : réaliser d'excellents résultats avec des éléments du cru ou recrutés des divisions inférieures. «J'ai trouvé toutes les conditions nécessaires pour mener à bien ma mission avec le DRBT. La direction m'a donné carte blanche, alors je ne trouve pas pourquoi je vais quitter le club, je suis bien ici», a affirmé à l'APS Bougherara, parti pour un nouveau challenge avec le club de la wilaya de Mila. Pour la nouvelle saison qui débute vendredi, Bougherara s'attend à «une mission difficile», d'autant que les «autres clubs connaissent bien désormais notre équipe». «La saison 2015-2016 a été pour nous exceptionnelle. Pour notre deuxième année en Ligue 1, notre objectif reste bien évidemment le maintien», a-t-il estimé. Sur le plan du recrutement, le DRBT a enregistré l'arrivée de plusieurs joueurs à l'image de l'attaquant Abdelouahab Djahel (AS Khroub) et du défenseur Ferloul Senouci (MC Saida). Côté départs, le club s'est passé des services de son maître à jouer Amir Sayoud parti à l'USM Alger. Le DRBT entame le nouvel exercice samedi prochain à domicile face à la JS Saoura, vice-championne d'Algérie.

RC RELIZANE

Les supporters exigent une victoire face au NAHD

Les supporters relizanais comptent envahir le stade de Zouggari Tahar de Relizane, samedi prochain, pour assister à cette première rencontre du championnat de leur équipe face au Nasr Hussein Dey. Face à la situation financière critique que traverse leur club, il est quasiment sûr qu'ils se feront entendre, en cas d'échec face aux Sang et Or du NAHD. Ce sera également l'occasion pour eux d'essayer de rencontrer des responsables du club pour demander des explications, après les départs des anciens joueurs qui ont opté pour d'autres cieux à l'image de Farès Ben Abderrahmane et autres. Ayant eu marre de voir leur club lutter pour son maintien, ces dernières saisons, ils exigent que la prochaine saison soit meilleure et que le RCR connaisse enfin la stabilité, qui faisait sa réputation, et redevienne ce club redouté par tous ses adversaires. Sans doute, les joueurs seront sous pression, surtout avec les problèmes que connaît le club depuis le stage à El Baz dans la wilaya de Sétif. Les coéquipiers du capitaine Zidane Mohamed El Amine parviendront-ils à se concentrer sur les affaires du terrain ? C'est ce qu'on saura samedi prochain.

A. Rahmane

LFP

Kerbadj exhorte les clubs à se doter d'un directeur de sécurité

● Le président de la Ligue de football professionnel (LFP) Mahfoud Kerbadj a appelé les clubs à se doter «dans les plus brefs délais» d'un directeur de sécurité, comme le stipule le cahier des charges régissant le professionnalisme, instauré en 2010.

«Avec la décision prise du retrait progressif des policiers de l'intérieur des stades, j'exhorte les clubs à se doter chacun d'un directeur de sécurité comme le stipule le cahier des charges du professionnalisme. Que chacun prenne ses responsabilités dans le cas où des débordements viennent à être enregistrés», a affirmé à l'APS le premier responsable de l'instance dirigeante de la compétition. Le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), le général major Abdelghani Hamel a annoncé le 19 juillet dernier à Alger le retrait progressif de la police des stades de football à partir de la saison 2016-2017, qui seront remplacés par des stadiers, dans une nouvelle mesure liée à l'organisation des rencontres. «Je regrette le fait que les clubs n'aient pas encore pris leurs dispositions à propos de cette recommandation aussi importante. Seuls l'USM Harrach et le MC Oran, à ma connaissance, ont nommé un directeur de sécurité. Au lieu de se pencher sur cette question, la majorité des clubs ont été préoccupés par l'opération des transferts, négligeant un point primordial, celui relatif à la sécurité», a ajouté Kerbadj. D'autre part, le président de la LFP s'est dit «écœuré» par le manque d'intérêt des clubs aux journées de vulgarisation initiées par la LFP sur les récentes modifications des lois du jeu introduites par la Fédération internationale (Fifa) et applicables à partie du 1er juillet 2016. «Franchement, je suis écœuré. Nous avons pris l'initiative de les instruire sur les dernières modifications en dépêchant des instructeurs au niveau de leur siège, alors qu'ils ne nous ont même pas répondu pour fixer le jour et l'horaire de cette journée de vulgarisation, mis à part deux clubs», a regretté Kerbadj, qui a souligné que «ceux qui ignorent les règlements n'ont pas à contester l'arbitrage au risque tout simplement de se voir expulser». La Ligue 1 reprendra ses droits vendredi prochain avec le match avancé entre l'USM Alger et le MO Béjaïa, alors que la Ligue 2 débutera le 9 septembre prochain.

BEAUTÉ

Trois étapes pour bien se démaquiller

Le démaquillage est une tâche quotidienne à accomplir, et afin de ne pas endommager votre peau, il vaut mieux suivre les conseils suivants :

Le démaquillage est une étape beauté indispensable. Elle conditionne l'éclat de votre peau et l'efficacité des produits appliqués ensuite. Afin de ne pas endommager votre peau, il vaut mieux suivre les étapes suivantes : premièrement, commencez par enlever le maquillage des yeux, l'étape la plus difficile, surtout si le mascara est résistant à l'eau. Vous aurez besoin d'un démaquillant (les laits ou les gels démaquillants, l'huile d'amande douce, de jojoba ou même d'olive…), puis mettez-le sur un morceau de coton. Fermez les yeux, puis nettoyez-les de haut en bas. Deuxièmement : pour le reste de votre visage, utilisez un nettoyant convenable en évitant l'utilisation de savon qui n'est pas utile pour la santé du visage, laver bien ce dernier sans oublier votre cou. Enfin : lavez votre visage avec de l'eau chaude pour enlever les effets du démaquillage, séchez-le avec une serviette. Si le démaquillage est réalisé correctement, la plupart des femmes ont une petite préférence pour la combinaison lait démaquillant/ tonique le soir et eau florale le matin.

N.B. Pour bien nettoyer votre visage, il faut dans un premier temps connaître votre type de peau, pour choisir ensuite le produit démaquillant adapté.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Vos vêtements révèlent votre personnalité

A toutes les femmes qui s'occupent bien de leur apparence, vous êtes invitées à découvrir ce que révèle le choix de vos vêtements à domicile…

Vous ne savez pas ce que signifie le choix de vos vêtements ? Vous serez désormais informée pour découvrir votre personnalité : porter des vêtements à la mode signifie que vous avez un certain manque de confiance en soi, tentez donc de vous réconcilier avec vous-même pour vivre en toute simplicité. Porter des vêtements amples signifie que vous vous sentez trop jeune et optimiste, vous êtes aussi impressionnée par vous-même et vous désirez en même temps être sérieuse avec les autres. Porter des vêtements ordinaires et confortables : symbole de la crainte et le manque de stabilité, ces sentiments vous laissent croire que tous vos proches sont plus prestige que vous. Essayez d'être confiante en vous-même, en prenant en considération que personne n'est parfait. Porter des vêtements brodés ou colorés : en portant ce genre de vêtements vous prouvez votre créativité, c'est pourquoi vous n'hésitez pas à inviter les plus proches ou à participer à des activités sociales. Vous êtes une artiste et vous insistez pour que les autres se tiennent à cette base. Porter des vêtements simples signifie que vous êtes aussi trop simple et trop attachée à la vie en famille, et vous refusez en effet l'incarnation négative. Vous optez toujours pour être équilibrée et objective en jugeant les choses. Porter des jeans signifie que vous désirez incarner plusieurs personnalités, et chaque fois vous apparaissez avec une personnalité différente, le changement perturbe votre entourage. Malheureusement, ce genre de personnalités est exposé à la démoralisation, et il vaut mieux être un peu patient. Porter des vêtements anciens signifie que vous n'êtes pas intéressée à l'apparence, et toutes les personnes qui s'en occupent ne sont pas sur la même onde. Essayez donc de profiter encore plus de vous-même pour dépasser votre situation limitée. Porter des vêtements serrés : ce genre de vêtements porté par les femmes et qui met en évidence leurs seins et leurs fesses sert à attirer et séduire les autres. Nous recommandons à ce genre de personnalités de penser à des choses plus sérieuses et plus fructueuses. Si vous avez découvert que vous vous vêtissez de l'une des façons négatives précédentes, veuillez changer pour être d'accord avec vous-même et pour bien apparaître.

Photos : DR

Sauce oignon-moutarde

1 jaune d'œuf, 1 petit-suisse, 1 oignon haché, 12 cl de bouillon de légumes, 1 cuillère à soupe de vinaigre, 1 cuillère à café de moutarde, sel, poivre

Mettre le bouillon de légumes dans une casserole, ajouter l'oignon haché et porter à ébullition, laisser refroidir. Mélanger dans un plat creux le jaune d'œuf, le petit-suisse, le vinaigre, la moutarde, le sel, le poivre, ajouter peu à peu le mélange de bouillon en remuant constamment avec une cuillère en bois. Servir frais.

Brochettes de poulet-frites

750 g de blanc de poulet, 8 pommes de terre moyennes, 2 poivrons rouges, le jus d'1/2 citron, 2 cuillères à soupe de moutarde, 4 cuillères à soupe d'huile d'olive, 1/2 cuillère à café de graines de coriandre moulue, 4 œufs, farine, chapelure, huile de friture, pics à brochettes, sel, poivre

Lavez bien les pommes de terre, coupez-les en 4 et faites-les cuire avec leur peau dans une casserole d'eau salée pendant 5 minutes.
Laissez-les refroidir. Lavez et épépinez les poivrons et coupez-les en grands carrés. Coupez les blancs de poulet en gros morceaux. Dans un saladier, versez jus de citron, moutarde, huile d'olive, coriandre moulue, sel, poivre, ajoutez les morceaux de poulet, mélangez bien et laissez mariner pendant 2 heures. Sur des pics à brochettes, intercalez les morceaux de poulet et les morceaux de légumes. Passez les brochettes dans la farine ensuite trempez-les dans une assiette d'œufs battus, à la fin roulez-les dans la chapelure. Faites frire les brochettes de poulet dans un bain d'huile chaude, retournez-les régulièrement jusqu'à ce que le poulet soit bien doré. Servez aussitôt.

Glace au lait concentré caramélisé

1 litre de lait, 10 jaunes d'œuf, 250 g de crème fraîche, 125 g de sucre, 1 c. à café de vanille liquide, 1 boîte de lait concentré sucré de 375 g

Faire bouillir 2 litres d'eau. Mettre la boîte de lait concentré et laisser cuire environ 30 min. Porter à ébullition le lait avec la crème fraîche et la vanille. Blanchir les jaunes et le sucre. Verser le lait chaud sur ce mélange, sans cesser de fouetter. Faire cuire 5 min à feu doux, sans cesser de remuer, jusqu'à ce que le mélange devienne épais. Incorporer le lait concentré caramélisé en mélangeant bien jusqu'à ce que la crème soit homogène. Passer la crème au chinois. Laisser refroidir en remuant de temps en temps. Verser cette crème dans une sorbetière. Mouler. Lisser. Réserver au congélateur au moins deux heures. Démouler et décorer de sauce caramel.

Sauce caramel

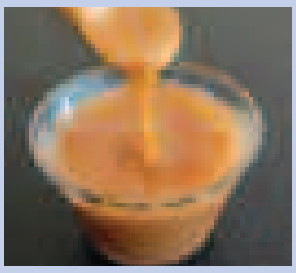

150 g de sucre, 5 cl d'eau
Nettoyer le poêlon au vinaigre. Chauffer dans ce poêlon le sucre avec l'eau, faire cuire jusqu'à l'obtention d'un caramel blond. Hors du feu décuire avec une cuillerée à soupe d'eau.

Pieds secs

L'amas de peau sous le talon ou la base des gros orteils forme une sorte de protection : la corne, souvent épaisse et jaunie, qui renforce la peau dans ces zones soumises à des pressions et des frictions répétées (marche, chaussures), une personne faisant environ 6 000 pas par jour !

Complications possibles
Les pieds secs, en plus d'être désagréables au toucher, risquent de connaître certaines complications :
- des crevasses plus ou moins profondes qui peuvent se former au niveau du talon ou des orteils, et s'avérer très douloureuses.
- des hyperkératoses;
- des cors;
Toutes ces pathologies doivent être traitées rapidement, car à long terme, elles pourraient causer d'autres types de désagréments, comme des douleurs lombaires dues à une mauvaise posture. Par ailleurs, si on souffre de maladies particulières, comme un diabète, une artérite, une forte insuffisance veineuse, une polynévrite... il est très important de prendre en charge des problèmes de pieds, comme des pieds secs (avec l'aide d'un podologue).
Prendre soin de ses pieds est donc très important. Pour cela, plusieurs méthodes sont possibles. Pas le temps, ni l'argent pour une séance chez un professionnel ? Pas de problème, on peut chouchouter ses pieds chez soi, avec des soins de base :

- Commencer par un gommage doux à l'aide d'une pierre-ponce, d'une râpe ou d'un gommage spécialement conçu pour les pieds (à base de pierre ponce…).
-Effectuer ensuite un bain de pieds nourrissant et hydratant auquel on peut ajouter quelques gouttes d'huiles essentielles ou d'huile d'amande douce pour un effet encore plus velouté.
- Et enfin, appliquer en massages légers un soin réparateur spécial pieds secs et/ou abîmés, en insistant bien sur les parties les plus sèches (talon, base des orteils). Utiliser cette crème quotidiennement ou une fois par semaine, selon l'état de sécheresse des pieds.

MOTS FLÉCHÉS

Par Tayeb Bouamar

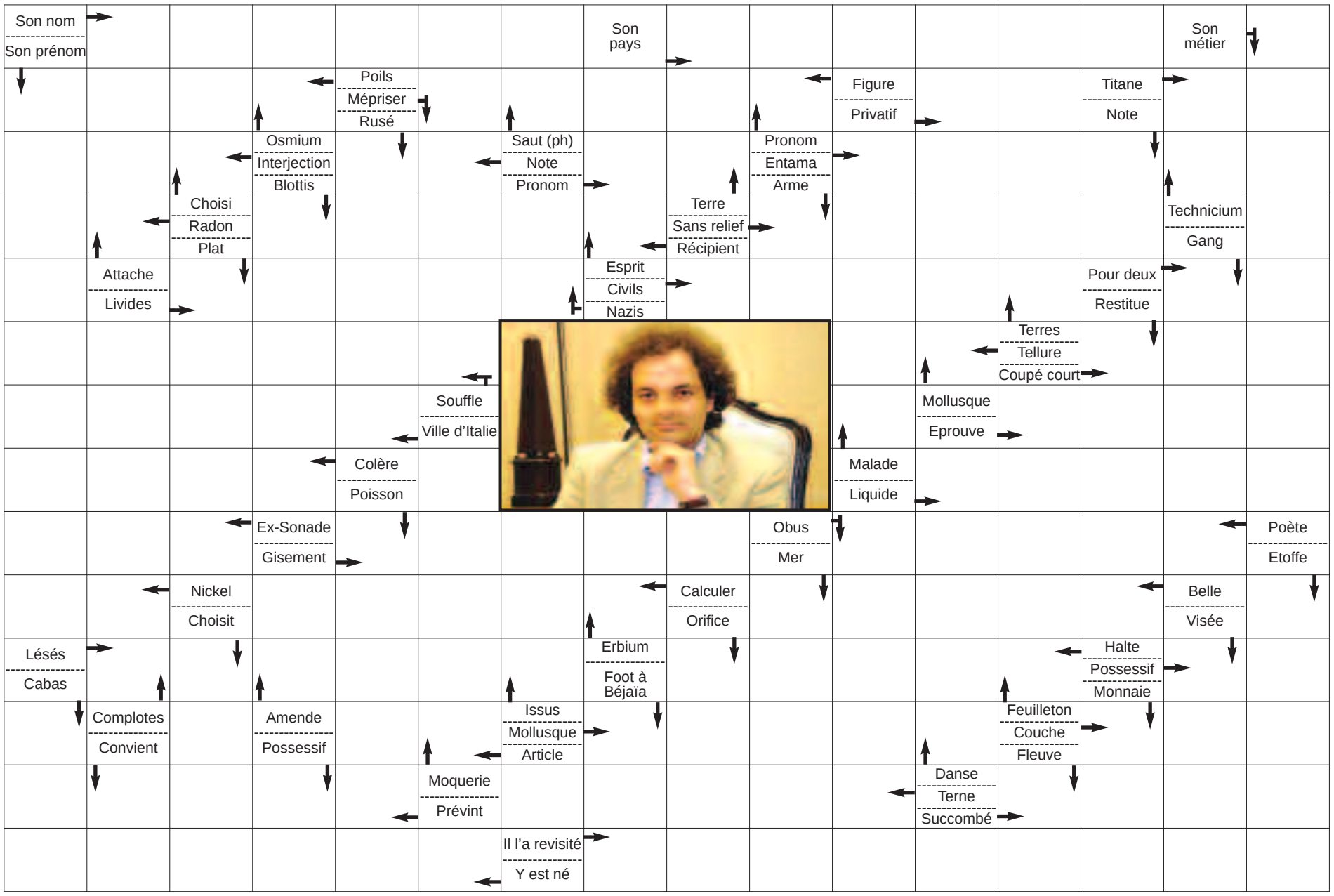

ENUMÉRATION

Ces colonnes abritent les noms de cinq œuvres de Marie Majerova. Une lettre ne peut être cochée qu'une seule fois. Définition du mot restant = «A écrit des fables»

E	L	L	L	O	P	A	L	R	U	E	N
B	U	E	K	L	A	F	O	N	T	A	I
A	A	M	A	D	E	S	C	O	O	I	M
R	E	O							R	N	U
R	B	N							D	E	D
A	S	D							O	S	E
G	U	E							N	E	D
E	L	L	T	E	S	R	E	I	N	I	A
L	P	E	A	U	T	R	E	S	J	O	L
A	S	I	R	E	N	E	L	A	B	A	L

1- LE MONDE LE PLUS BEAU
2- LE BARRAGE
3- LA SIRÈNE
4- LA BALADE DU MINEUR
5- LA POLKA DES COORDONIERS ET AUTRES JOIES

MOT RESTANT = LAFONTAINE

LETTRES DE : Kazan

1							T						
2							A						
3							T						
4							A						
5							R						
6							S						
7													
8													
9													
10													
11													
12													

1- REINE
2- FLEUVE
3- PAYS
4- EMPEREUR
5- LANGUE
6- TOUR

SOLUTIONS...SOLUTIONS...SOLUTIONS...

MOTS FLÉCHÉS GÉANTS

HADJRETENNOUS-PD
AMIE-PALEUR-OSEE
NET-NA-INS-HI-IT
TS-DURITE-MARINE
I-VE-GRE-BOL-TER
SLOVENE-NOUEES-M
EUROPE-TOASTS-MI
-TARI-RIT-SE-CON
LICE-PERIME-MATA
INE-PALACE-SOS-T
MS-SIRENE-PANSAI
I-CE-TNA-TUS-ISO
TRANSIT-CRI-AS-N
REVEISE-RAISIN-S
OVALE-FORMER-DER
PELE-COUPER-GELE
HUE-MOULES-CET-F
ER-CE-LIS-PORTER
S-TASSES-CAMLERA
-TISSER-HO-LES-C
BRESIL-PARIER-MT
IODEE-TONDRE-MUA
RUER-HAUTES-PARI
TES-JANTES-PALIR
OR-SARTRE-MAGE-E
U-SEUL-E-BUEE-CS
TOURNER-SALI-CA-
AINTEMOUCHENT-SU

MOTS FLÉCHÉS

-ROSI-ITALIE-SEL
FETA-CRISE-SAURA
RIA-HA-GE-CS-RIF
AN-TARDE-PLATE-F
N-TAUPE-CRAIE-SA
COURTE----NS-NUI
EVITE-----S-MA-R
SALE-P-----FUTEE
CIE-TOLES-MORTEM
OR-ARRET-VIREE-A
-EE-ITE-KO-CE-MT
ASSUMA-BEIGE-SET
I-A-EIN-PLI-DUNE
LUCKYLUCIANO-RAI

LETTRES DE MALMÔ

------SUEDE---
-----SCANIE---
--GAMLASTADEN-
----LUND------
-----LIMHAMN--
HOTELDEVILLE--

MOTS FLÉCHÉS GÉANTS

Par Tayeb Bouamar

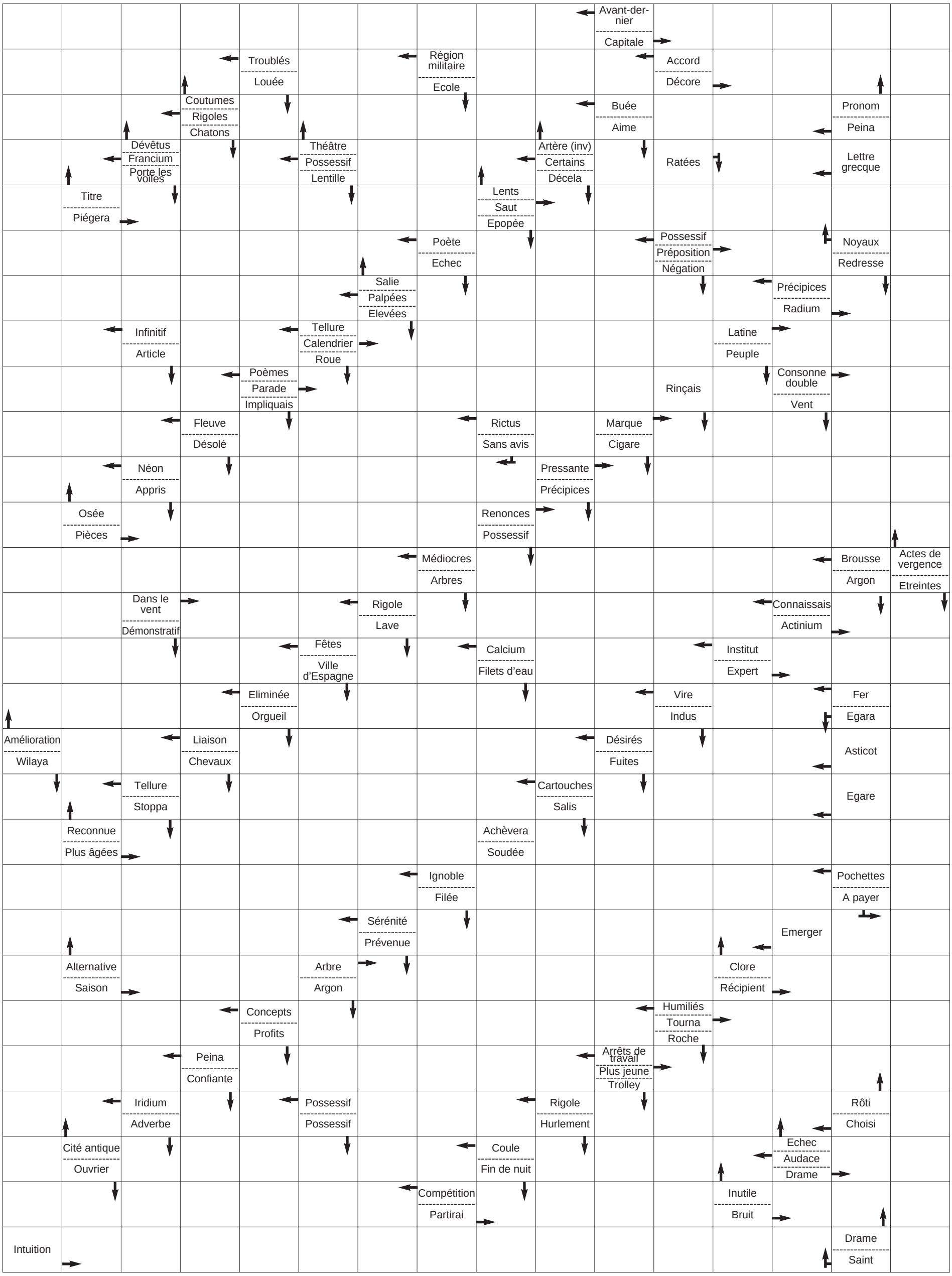

LE SOIR DE L'IMMOBILIER

APPARTEMENTS

Vends : F3 cité 600-Logts Quillery, N-Ville, T-Ouzou, F3 cité 2000-Logts, N-Ville T.-Ouzou au RDC, convient p. P. libérale, t. bien situé, plus 1 F4 à T-Ouzou-Ville, Tala-Allem, route de l'hôtel Amraoua, au 3e étage, S: 105 m2. Tél.: 0561 85 45 05 - 0771 25 54 52 F106632/B13

NECROLOGIE

PENSÉES

Saïd Mezil, notre père chéri.

Tu n'es plus là ! Depuis le 16/8/2015, notre maison est triste et vide, mais elle conserve le reflet de ta grande bonté. Ton cœur savait si bien tout remplir de gaieté.

En ces lieux, ton âme encore réside
Et pour tant, dans la paix de l'immortalité,
Ô grand éducateur rempli de charité,
Dieu t'a rappelé au banquet que Son Amour préside.
Père, nous garderons ton pieux souvenir.
Sur notre immense deuil, notre grande souffrance,
Fais luire de là-haut un rayon d'espérance.
Père, veille sur nous, souvent viens nous bénir.

A toutes celles et tous ceux qui l'ont connu, en ce douloureux souvenir de sa disparition, nous leur demandons une pieuse pensée et beaucoup prier à sa mémoire.

Ton épouse, tes enfants et petits-enfants ainsi que toute la famille Mezil qui ne cesseront de penser à toi. F106633/B13

Vds appt F3, Les Anasser. Tél.: 0797 90 27 03 F142534

Particulier vend F4, standing, 4e étage, centre-ville Tizi-Ouzou. Tél.: 0560 90 68 67 F106618/B13

Vends appt, 2 pcsb, cité Segna, acte. Tél.: 0658 212 027 - Réghaïa. F142528

Vds F4, RDC, avec acte, Koléa. - 0661 77 21 20 F142503

Promotion immobilière vend des logements en cours de réalisation à Boumerdès avec facilité de paiement, 0% d'intérêts. Tél.: 0560 02 65 26 F106576/B13

LOCATIONS

Part. loue local à Zéralda, 12 m2 + étage 12 m2 + sanitaires. Prix : 19 000 DA. Tél.: 0667 81 12 86 NS

Ag. Tél.: 0556 90 20 13 - 0553 92 64 50 - Loue F2, 1er étage, lotissement Hamdad, Tizi-Ouzou, plus F3, 3e étage, centre-ville, les Genêts, T-O, plus F3, Anneïr-Amellal, T-O, rez-de-chaussée, plus F5, 1er étage, Bastos, Krim-Belkacem, T-O. F106633/B13

Loue un très propre appart à Maraval, Oran, F3, 82 m2, pour des personnes sérieuses. - 0540 422 400 F17694/B10

Loue, de p. à p., à Beni-Ksila, w. Béjaïa, studio F2, meublé, 60 m2, indépendant du niveau de villa + F3 meublé, 130 m2, saison estivale et plus. Tél.: 0661 20 10 84 ou 0771 11 72 83 NS

Part. loue 2 appts F3, meublés et sans meubles, aux 2e et 3e étages, toutes commodités, au Bd Stiti-Ali, Tizi-Ouzou. Tél.: 0771 78 72 62 F106630/B13

Particulier loue à Tigzirt-sur-Mer, pied dans l'eau, 4 bungalows F3 meublés et un studio meublé, à partir du 27/8/2016. Tél.: 0560 41 10 31 F106620/B13

TERRAINS

Boudouaou, Merzouga, vends 135 m2, 150 m2, 168 m2, 210 m2, acte, dans l'indivision + certificat d'urbanisme, 12 000 DA/m2 - 0662 091 654 F142526

Loue local commercial Alger-Centre, 33 m2. Tél.: 0662 10 86 88 F142438

SOS **Urgent**, enfant 11 ans, handicapée, 100 % moteur, besoin de couches adultes.
Urgent, enfant 14 ans, handicapé 100 % moteur, besoin de couches adultes.
Tél.: 0559 43 56 31

SOS **Safaâ, handicapée moteur à 100 %, âgée de 14 ans, demande à toute âme charitable de l'aider en lui procurant des couches adultes medium (moyennes) + Sonde n° 08 - Merci. Allah vous le rendra. Tél.: 0552 57 05 26**

LOCAUX COMMERCIAUX

Vends : local au c-ville Tizi-Ouzou, S: 30 m2, acte, un étage de Sce bien situé à T-Ouzou-ville, S: 171 m2, convient pour une P. libérale, cabinet médical, laboratoire d'analyses, plus un sous-sol de 380 m2, côté cité de Jeunes Filles, M'douha, Tizi-Ouzou, acté. Tél.: 0561 85 45 05 - 0771 25 54 52 F106632/B13

Loue local commercial Alger-Centre, 33 m2. Tél.: 0662 10 86 88 F438

PROSPECTIONS

Cherche local, Tizi-Ouzou-Ville, boulevard Stiti, Krim-Belkacem. - 0666 61 52 60 F142534

Etranger cherche apprt, villa, locaux, terrains. - 021 609 087 F142512

SOS **Urgent :** Enfant, 8 ans, besoin lait Celia EHF et couches 4e âge. - Tél.: 0792 23 93 59 - 0559 25 82 51

DEMANDES D'EMPLOI

Jeune femme, diplômée en pharmacie, avec 2 ans d'expérience, résidant à Alger, cherche poste comme assistante en pharmacie. Tél.: 0551 61 69 38

JH cherche emploi comme chauffeur dans société privée ou étatique. Toutes catégories. **Tél.: 0561 62 98 87** NS

AVIS DIVERS

Vous voulez réussir la tessdira de votre fille ? Vous voulez que ce jour soit le plus beau jour de sa vie ? Faites appel à une professionnelle au : 0554 92 23 08 NS

Réparation climatiseurs, machines à laver, frigidaires, à domicile. - Tél.: 0770 22 06 28 - 0662 63 19 23 NS

Arrouah bark ! Kheiar ouach thebb. Eddi ouach khiart ourouh bla khlass. 3andek 24 sh-har bash tkhalass. — Electroménager, électronique, informatique, meubles, etc. — Ô MARKET - 16, rue H-B-Bouali. - Tél.: 0560 93 94 80/81 - 0555 92 61 55 - 0555 92 61 41 - 021 73 48 42 F142527

Réparation TV à domicile, toutes marques. Tél.: 0772 89 17 22 - 0776 33 88 56 NS

T'es un peu fâché contre moi ? www.azulalgerie.com F106626/B13

Garderie «Au Pays des Merveilles», Annaba, demi-pension, avec piscine. Tarif : 5 000,00 DA/mois — Cité des Orangers, villa EPLF n° 6 — Tél.: 0541 62 21 20 F142103/B2

Achat tableaux, vieux objets et meubles. Tél.: 0555 85 97 95 F142532

CYLKA - Soins à domicile

• Ambulance 24h/24 •
A votre disposition et assurés par une équipe médicale et paramédicale qualifiée

• Consultation médicale • Kiné • Soins infirmiers, post-opératoires • Prélèvements, analyses et résultats • Conseil, orientation, accompagnement aux hôpitaux d'Alger • Garde-malades.

Appelez-nous au : **0550 40 14 14**

SOS **Urgent** cherche médicament "**URSOLVAN**" 200 mg en gélules. **Tél. : 0550 60 91 15**

SOS **Vieille dame**, 91 ans, cherche couches larges. - Tél.: 0540 24 73 95

OFFRES D'EMPLOI

Restaurant Alger-Centre cherche serveurs, serveuses, aide-cuisinier qualifié. Tél.: 0552 13 84 11 - 0540 62 50 40 NS

Ent. rec. ing. génie civil, automaticien, élect., tech. élect., méc., topographe, ing. hyd. Lieu trav. Alger env. CV : entreprise.hydraulique@yahoo.fr F423

SOIR DE LA FORMATION

ÉCOLE TECHNIQUE TIZI-OUZOU lance des formations **qualifiantes de qualité** en : Topographie - Informatique (maintenance et réseaux, les vers et vurus informatiques, création de sites web…) - Infographie - Photographie - Electronique (réparation GSM, programmation des micro-contrôleurs) - Gestion des ressources humaines - Déclarant en douane - Langues étrangères avec une méthode d'apprentissage audiovisuelle — N'hésitez pas à nous contacter aux : **Tizi-Ouzou** : Lotissement Ameyoud, rue des frères Beggaz — 026 186 011 - 0550 230 303 F106627/B13

RENAISSANCE, établissement d'éducation et d'enseignement privé agréé par l'Etat, lance les inscriptions pour l'année scolaire **2016/2017** aux élèves des cycles d'enseignement **préscolaire, primaire, moyen et secondaire**. - Régime des études : **demi-pension/internat pour les lycéens.** — **Informations/Inscriptions** : se présenter à la Renaissance, sise rue des frères Mankour (**Fleuriste Nouvelle-Ville**), Tizi-Ouzou. — **Contact** : 0550 25 12 28 - 0552 86 50 56 - 026 18 25 25 — *Renaissance, mieux apprendre pour mieux réussir.* F106565/B13

Entreprise de Travaux Forestiers et d'Aménagement d'Espaces Verts

AOUICHA-CHERIF

Abattage • Elagage • Couronnement d'arbres • Décoration de jardin et gazonnage • Bordures de jardins, plantation, aménagement de surfaces, nettoyage • Désherbage, piochage, tondeuse pour gazon.

0550 64 31 33
0661 61 54 17

N.S.

Ouverture d'un cabinet médical de médecine du sport, médecine générale et de petite chirurgie du docteur B. Guendouz

diplômé des Facultés de médecine d'Alger et de Marseille. Au 12, avenue Mohamed-Boukella (Bab El Oued)

Tél. : 021 62 17 24
Mob : 0662 08 83 53
0550 32 97 50

NS

En roue libre

A croire que la presse nationale n'a rien à se mettre sous la plume, en ce mois d'août qui n'en finit pas de traîner ses guêtres sous un soleil coup de massue. Il est vrai que le gouvernement s'est mis en congé, en deux vagues. Nos ministres ont besoin de se reposer, après une année de dur labeur. En deux vagues successives, nos ministres vont goûter au farniente algérien. Il n'y a pas le feu à la maison. Il faut reprendre des forces et recharger sa batterie, pour assurer le bonheur de notre peuple et contrer la crise qui balaie tout sur son passage. Même un ministre a besoin de se reposer, non ? Mais où peut bien se reposer un ministre ? Dans quel hôtel touristique ? A l'hôtel Mermoura de Guelma ? Et visiter les ruines romaines, comme le fameux théâtre ? Ou s'autoriser un bain à Hammam Meskhoutine ? Ou aller se recueillir au lieu-dit Kef-el-Bomba ? A moins de se permettre une randonnée pédestre au mont de la Maouna. A moins d'être tenté par le Grand Sud ; sauf que par ces chaleurs, l'insolation est un moindre mal. Oran peut être une éventualité heureuse. S'offrir une dose de raï, un plat de bebbouch à la sauce piquante, une soirée dansante dans un cabaret du bord de mer ou, tout simplement, une virée à Santa-Cruz et relire une tranche d'histoire. Aller, pourquoi pas sur les traces de Alloula, le lion du théâtre algérien ? La Kabylie ? Oui, c'est une possibilité.

Je me laisse aller à des conjectures hasardeuses. En vrai, je ne sais pas où ils vont passer leurs vacances. Il n'y a aucune transparence à ce niveau-là. Puis, nos ministres font ce qu'ils veulent, dès lors que ce sont leurs vacances. Ils se rendent où ils veulent. Ici ou ailleurs, l'essentiel est de revenir blindé pour mettre sur les rails la rentrée sociale prochaine. C'est ce qui me fait dire que nous n'avons rien à se mettre sous la plume. Sous la dent ? A telle enseigne que j'ai failli, encore une fois, faire appel à mes amis les poètes, pour me sauver la mise. La Une des journaux est riquiqui. Alors, je fais avec le disponible. Voyez-vous, l'idée de mettre le FLN au musée n'est pas pour me déplaire. Sincèrement. Sauf que l'initiative des moudjahidine, le Commandant Azzedine et Yacef Saâdi, tombe un chouia en retard. Un retard de près de cinquante ans. Puis, cette initiative me rappelle celle de Louisa Hanoune and Co ; dans le sens où ni l'une ni l'autre n'aboutirait. Aller dire à notre Président ce qui ne va pas dans le bled relève du patriotisme, me semble-t-il. Idem pour l'idée de mettre le FLN au musée. Mais, il n'y a aucune logique en politique ; puis, les hommes (les femmes, aussi) sont tellement versatiles qu'ils peuvent, en un tour de main, tourner casaque. C'est le propre de l'homme. Après le rire ! Peut-être ! Un jour, ahat, la politique rimera avec la logique !

La ville de Sidi-Bel-Abbès se dote de 800 bacs à ordures. Si, cette information a paru dans un journal. C'est vous dire qu'il n'y a rien à mettre dans une chronique. 800 bacs à ordures ? En voilà une nouvelle qui est rassurante. Les ordures n'ont qu'à bien se tenir ; elles n'auront plus à bouffer nos trottoirs et taquiner nos narines. Je me suis laissé dire que «poubelle» serait le nom d'un préfet parisien, il y a de cela de très longues années, qui aurait inventé cet ustensile qui porte désormais son nom. Pas mal ! Mais pour que ces bacs servent à quelque chose, recevoir nos ordures ménagères, il aurait fallu à la ville de Sidi-Bel-Abbès de doter le citoyen d'un mode d'emploi. C'est valable pour les autres villes. Puis, en quoi une action qui relève de la voirie d'une commune se métamorphose soudainement en une information régionale ? Par quel miracle ? Parce que nous sommes dans un pays qui relève du miracle.

En voilà une autre information qui défie toute définition du journalisme : circoncision et mariage collectifs, ici et là. Et alors ? La circoncision rejoint le mariage, me direz-vous. Oui ! Et alors ? encore une fois. On a coupé un prépuce et marié deux êtres : bessaha ou lehna. Et basta ! Ça ne mérite même pas un entrefilet dans un journal. Sauf que chez nous, on le crie sur tous les toits ; ne manque que le berrah d'antan. Et pourquoi ne pas nous informer sur le nombre de divorces ? Il y en a des tonnes, me semble-t-il. Et les chats écrasés sur nos autoroutes. Et les chiens. Et autres bestioles. Il y a bien d'autres informations régionales qui peuvent nous intéresser. Il y a bien des choses qui se passent dans nos wilayas. Alors, laissons tomber les circoncisions collectives et allons aux choses sérieuses.

Surtout qu'on ne me parle pas des walis qui piquent des crises de nerfs face aux élus. J'en ai soupé de ces états d'âme. Il faut d'abord balayer devant sa porte, avant de s'inquiéter de celle des autres. Ici et là, des informations circulent comme quoi un wali aurait sermonné un élu ou un directeur d'exécutif. Et le peuple qui applaudit ! Voilà un wali qui ne mâche pas ses mots.

Youcef Merahi
merahi.youcef@gmail.com

Il veut faire bouger les choses. Mais cela reste un traitement symptomatique. On ne traite pas l'effet, on traite la cause. Or, piquer une colère noire contre un élu ne sert à rien ; sinon à provoquer chez notre brave wali une migraine bureaucratique. Demander à un maire de développer sa commune qui ne dispose d'aucune ressource, c'est demander à un claustrophobe de faire la spéléologie. Piquez votre colère, monsieur le wali ! Mais dans le secret de votre bureau.

Heureusement que les jeux de Rio me remontent le moral, quand je vois ces athlètes souffrir pour chopper une médaille et pleurer toutes les larmes de leur corps. Alors quand je vois un Teddy Riner terrasser ses adversaires, les uns après les autres, y compris le Japonais, je comprends mieux pourquoi les colères préfectorales ne mènent à rien. Et ce Michael Phelps, quel exploit ! Je reste sur ces deux notes optimistes. Pour moi, du reste !

Y. M.

Le Soir sur Internet :
http:www.lesoirdalgerie.com
E-mail : info@lesoirdalgerie.com

POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laâlam

hlaalam@gmail.com
@hakimlaalam

Mourir pour des idées, d'accord, mais de mort lente, SVP !

Jean-Pierre Chevènement ? Faut vraiment qu'il se…

… fasse plus discret !

Je ne sais pas pour vous, mais moi, la Banque d'Algérie vient vraiment de me rassurer. La Banque Mère de mon pays chéri a démenti les assertions de la Banque mondiale qui affirmait, il y a quelques jours, que nos réserves de change allaient vite s'effondrer d'ici 2018. Non ! a dit la Banque d'Algérie. Les réserves de change vont certes baisser, mais moins vite que prédit par la Banque mondiale. Chic alors ! Youpi serais-je même tenté de crier : nous allons mourir de faim, mais moins rapidement que prévu par les analystes de la Banque mondiale. Nous allons crever, mais à plus petit feu qu'annoncé par les Grands Argentiers du monde. Ça me rappelle la chanson de Brassens, «Mourir pour des idées, d'accord, mais de mort lente» ! Donc, si je comprends bien, nous allons avoir cette chance inouïe de voir venir la mort, de constater qu'elle prend possession de nos corps, qu'elle s'y installe et qu'elle va – la perverse — prendre tout son foutu temps pour nous faucher. Le bol, tout de même ! Nous aurions pu être pris par surprise, en traître, par la mort, attaqués soudainement et achevés sur le coup. Une mort expéditive, sans gloire et sans postérité. Là, non ! Nous vivrons minute après minute notre calvaire. De longues minutes. De longs jours. De longues années, peut-être. Bien sûr que certains parmi nous, les plus couards, les petites natures, les cocottes en papier vont se plaindre que la mort ne fasse pas son boulot plus vite, vont implorer de crever plus rapidement afin de moins souffrir. Mais ceux-là ne méritent pas une Banque d'Algérie comme la nôtre. Ne méritent pas un pays comme l'Algérie. Ce ne sont finalement que de vulgaires suicidaires, des poltrons incapables de résister à la douleur et au mal. T'fou sur eux ! Quant à moi, grâce à cette annonce triomphale de la Banque d'Algérie, je savoure déjà l'enfer qui va s'abattre sur nous. Tout en fumant du thé pour rester éveillé à ce cauchemar qui continue.

H. L.